

Jean-Joseph QUERRET (1783-1839)
grand scientifique,
laïc et chrétien engagé
au service de Jean-Marie de la Mennais
et des écoles des Frères

Frère Arsène Pelmoine
Ploërmel, novembre 2020

Lettre de M. Querret aux frères Bernardin et Hippolyte

la nuit 6 Janvier 1837

Mes très-chers et très-excellents frères

J'ai reçu vos lettres dans leur temps et croyez bien que si je n'y ai pas répondu plutôt ce n'était ni par oubli, ni par indifférence; mais comment écrire quand on est sous presse et pressé comme je l'ai été pour nos questions? Cela m'était impossible, et cependant il me tardait bien de vous exprimer combien je suis sensible à l'attachement que vous me témoignez et par combien d'affection je le reconnais de mon côté: je ne puis vous dire de quelle joie me pénétra votre réception, mon bon frère Bernardin: j'étais bien tranquille sur vos réponses pour les matières de votre enseignement; mais je ne savais trop sur quel ton on vous aurait fait chanter et c'était là ce qui m'inquiétait le plus.

Je suis maintenant remis sous presse et nous touchons à la fin de l'impression de notre 6^{me} édition: j'ai un devoir

Sources et abréviations

La Correspondance Générale de Jean-Marie de la Mennais :

CG1 L1200 signifie : *Correspondance Générale tome 1, Lettre n° 1200.*

Féli L15 : *La Correspondance générale de Féli de la Mennais.* Louis Le Guillou.

Histoire du Collège de Saint-Malo, M. Herpin, 1902.

La Vigie de l'Ouest, journal de Saint-Malo et Saint Servan, à la rubrique *Notabilités Malouines*, 1840, article signé Antonin Macé.

Un siècle de pédagogie dans les écoles primaires, Rulon, Friot 1962.

Jean-Marie de la Mennais (1780-1830) Mgr Laveille 1903, tome 1 et tome 2.

AFIC : *Archives générales des Frères de l'Instruction chrétienne, Rome.*

La France de la Restauration (1814-1830) de Francis Demier.

EN GUISE DE PRÉSENTATION (ET DE CONCLUSION ?)

L'étude qui suit permet au lecteur de fréquenter un homme peu connu, car sa carrière universitaire a été plutôt brève, et il ne cherchait ni les hommages, ni la célébrité.

Dans sa vie familiale d'une part, dans ses rapports avec Jean-Marie de la Mennais et la congrégation des Frères de Ploërmel d'autre part, M. Querret a toujours tenu à s'effacer et à rendre service avec discrétion et efficacité.

Ceci dit, en le fréquentant, le lecteur découvre très vite la profondeur de son intelligence, l'étendue de ses connaissances sur tous les domaines, entre autres les langues, les sciences.

Au fil de la lecture, nous pourrions appréhender son souci pédagogique ; il a développé, au sein de sa famille d'abord, au travers de ses rencontres occasionnelles ou régulières, comme au long de son activité d'enseignant en faculté ou en lycée, le sens du jeune à instruire et à éduquer. Il s'est employé à conduire ses élèves sur le chemin de la découverte, en les accompagnant, les valorisant, les encourageant avec respect, toujours avec pertinence, humour et bienveillance. Il mérite le compliment le plus simple et le plus sobre que l'on peut donner à tout enseignant de qualité : « Ah! Ses élèves ».

Enfin, et ce n'est pas le moindre éloge que M. Querret mérite : dès sa jeunesse, il a noué une belle amitié avec Jean-Marie de la Mennais ; ensemble, sans jamais se démentir et quels qu'aient été leurs épreuves et leurs soucis, ils ont su développer tous les trésors humains et spirituels pour « vivre » dans la confiance amicale, avec discrétion respectueuse et reconnaissance mutuelle. M. Querret sait combien Jean-Marie de la Mennais a pris soin de son ami intime, il ne s'est jamais dérobé lorsqu'il le sollicitait. En tant que laïc chrétien éducateur, M. Querret a tout donné, son temps et sa compétence, pour être disponible et aider le fondateur dans la formation intellectuelle et l'accompagnement de sa congrégation de frères instituteurs, vouée aux enfants qui avaient le plus besoin de maîtres.

Dans leurs dialogues, même si nous n'avons qu'une centaine de lettres que lui a adressées Jean-Marie de la Mennais et que nous n'avons aucune trace du courrier que lui écrivait M. Querret ni échos de leurs rencontres, on devine qu'il existe entre eux une complicité puisée aux sources de la profondeur religieuse qui habitait les deux amis.

Jean-Marie de la Mennais, le prêtre, tout en lui confiant ses projets, écoutait son ami et guidait son âme ; il exerçait une direction spirituelle discrète et une tutelle pédagogique délicate pour l'accompagner dans ses engagements.

Jean-Joseph Querret, le savant et le professeur, lui ouvrait son cœur et appréciait la qualité de présence et la disponibilité à son égard : ils étaient devenus complices.

*

* *

Un clin d'œil, quand on parcourt les nombreuses lettres adressées par Jean-Marie de la Mennais à son ami de toujours, qu'il appelait Querret, - *il ne le tutoyait jamais et il semble que Jean-Marie de la Mennais ne tutoyait que ses confrères prêtres* – mais dans chaque billet ou lettre à son ami Querret, il faut apprécier les entames, les conclusions, et les signatures.

Les entames des lettres : « *mon cher ami* » (47 fois), « *cher ami* » (9 fois), « *mon bon ami* » (5 fois), « *mon excellent ami* » (4 fois), *et autres* « *cher et excellent ami* », « *mon tendre ami* », « *mon digne ami* ».

Les formules conclusives dépassent les expressions rituelles de politesse, et portent la marque 'sentimentale' de l'époque : « *Je vous embrasse du cœur le plus tendre ou de tout mon cœur, ou bien tendrement* » (25 fois), « *Totus tuus in Christo* », (*tout à toi dans le Christ*) (22 fois), « *tout à vous de tout mon cœur* » (17 fois), « *Adieu mon tendre ami, vous savez combien je vous aime* » (9 fois).

En outre ; dans une bonne partie de ses lettres, Jean-Marie signait « *Jean* », (43 fois), *ou* « *votre ami* », « *votre ami Jean* », « *votre fidèle ami* ».

Au milieu de ses engagements de toutes sortes, Jean-Marie de la Mennais, qui s'est totalement donné à son œuvre éducative, trouvait en son ami M. Querret, un confident, un appui précieux ; il lui confiait des responsabilités importantes et décisives parce qu'il était un homme de qualité, un chrétien humble et convaincu, un éducateur avisé et inventif, un chef d'institution généreux ; en somme, M. Querret n'est-il pas, par sa façon de vivre dans l'ombre de Jean-Marie de la Mennais et à ses

côtés, le premier « **laïc mennaisien** » qui se donne avec humilité et simplicité à la mission éducative confiée parce qu'il a le sens du service, parce qu'il a, en sa qualité de père de famille, les mots justes du parler éducatif aux enfants et aux jeunes, et parce que sa devise, en tant que passionné d'éducation selon Jean-Marie de la Mennais, n'est autre que **Dieu Seul**.

CHAPITRE 1
JEAN-JOSEPH QUERRET
SON ENFANCE À SAINT-MALO
AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

Né à Saint-Malo, le 6 juillet 1783, le jeune Jean-Joseph vit dans l'ombre de son père Jean Querrée (l'orthographe est celle des documents de l'état civil), originaire d'une famille de Paramé qui travaille dans la construction navale. On apprend par son acte de décès qu'il est architecte, donc qu'il occupe un rang dans l'activité portuaire de la fière cité malouine bien connue pour ses corsaires et ses coureurs des mers, où les capitaines au long cours et les armateurs croisent les aspirants et autres amiraux et officiers de la marine royale, ainsi que toute la population qui vit de la pêche et du commerce. Tout en étant un notable respecté, il n'a pas la réputation d'être riche et de posséder une fortune.

Ses parents se sont mariés le 25 octobre 1774 à Paramé ; ils auront trois enfants.

L'aînée Jeanne Perrine, née en 1775, épousera Jean-Philippe Barbé, sieur du Taillis, le 8 octobre 1799 : Jean-Philippe est issu d'une noble famille de maîtres menuisiers employés ou cadres dans les entreprises de la construction navale ; ils sont originaires d'Avranches, et nombre de leurs ancêtres se sont distingués dans la Royale, capitaines de vaisseau sillonnant les mers au service du Roi de France. Jean-Philippe sera marin ; il ne sera marié que 3 ans. Il fait partie du corps expéditionnaire envoyé par Bonaparte pour 'réduire' la révolte des populations de Saint Domingue. Ce fut un échec pour la marine française, et Jean-Philippe succombera devant Port-au-Prince en août 1802 ; le bilan de cette expédition meurtrière s'inscrit, suite au climat généré par les turbulences de la Révolution Française, dans la volonté de la population, sous la conduite entre autres de Toussaint Louverture, d'obtenir l'abolition de l'esclavage. On connaît la suite : en 1804, instauration de la république indépendante d'Haïti proclamée par Dessalines, alors qu'il faudra attendre une bonne quarantaine d'années pour que l'esclavage soit définitivement aboli dans les Antilles.

Jean-Philippe décède à l'âge de 31 ans, laissant une veuve Jeanne Perrine de 28 ans, et une enfant Jeanne Marie, qui n'avait pas encore

deux ans. Par la suite, Jean-Joseph Querret sera amené à prendre soin de sa sœur aînée ainsi que de sa nièce : dans sa biographie, on relate qu'ils ont toujours été très proches.

Jean-Joseph avait une **seconde sœur, Reine Marguerite**, née en 1778 : elle sera célibataire, et décèdera le 6 avril 1813 à Saint-Malo. Elle avait 35 ans. Ce décès, dont on ne connaît rien des causes ni des circonstances, a beaucoup marqué Jean-Joseph. Nous nous souvenons que les deux frères Félicité et Jean-Marie de La Mennais ont écrit ensemble une belle lettre délicate de réconfort à cette occasion à leur ami Jean-Joseph qui venait d'être nommé chef d'établissement à l'Institution de Saint-Malo. Citons deux extraits qui lèvent un voile sur leur relation d'amitié nourrie aux sources de la vie spirituelle.

« ... Votre pauvre sœur nous a précédés de quelques jours et nous ne devons plus songer qu'à vivre en saints pour mériter d'être admis comme elle dans le lieu du rafraîchissement et de la paix. Oh : j'ai la douce confiance qu'elle jouit en ce moment du bonheur de Dieu même, en qui elle se confiait avec une foi si vive et un amour si pur ! »

Féli ajoute : *« N'envions point, mon bon ami, à ceux qui nous ont précédés, le bonheur dont ils jouissent ; n'attristons point leur joie par une douleur qu'ils désavouent. Après avoir donné à la nature les larmes qu'elle demande, laissons la foi essuyer nos yeux : n'envisageons que le bonheur d'une réunion éternelle, là où les mondains n'aperçoivent qu'une séparation sans fin ... ».* (CG1 L 137)

Le 20 juin 1794, son papa décède au domicile familial, rue de la Lancette en Saint-Malo ; Jean-Joseph n'a que 11 ans ; il devra épauler sa maman, tâche qu'il assumera avec amour et courage : il est désormais l'homme de la famille.

Jean-Joseph prendra soin de sa maman jusqu'au bout. Il l'hébergera dans la demeure qu'il achète après son mariage pour sa famille, à La Motte à Pleurtuit : c'est là, qu'elle vivra la fin de sa vie et qu'elle décèdera en 1830 : elle avait 78 ans, après avoir été mariée 20 ans et veuve pendant plus de 35 ans. Elle aura la joie d'y voir naître trois de ses petits-enfants.

L'école de mathématique et d'hydrographie¹

Jean-Joseph Querret est inscrit tout naturellement à l'école d'Hydrographie de Saint-Malo. Pour entrer à l'école gratuite, il faut avoir plus de 13 ans, savoir lire et écrire, connaître les 4 règles de l'arithmétique. L'origine de ces écoles de marine remonte à Colbert. Le 10 août 1791, l'enseignement maritime bénéficie d'une réforme en profondeur : 34 écoles de mathématiques et d'hydrographie gratuites et publiques sont donc créées, dont celle de M. Jean-François Lecerf à Saint-Malo en 1791. M. Lecerf² installe sa petite école 8 rue Bertaudière, chez la veuve Lorient, et les examens se passeront à la Maison Commune ou au Tribunal ou à l'ancien monastère des Bénédictines. L'école dispense des cours de mathématiques et d'hydrographie, destinés aux aspirants de la marine d'État, ainsi que des cours spécifiques de navigation et d'hydrographie destinés à former des cadres pour la marine de commerce.

Ainsi, de 1791 à 1804, il est délivré à Saint-Malo 99 brevets d'enseignement, 90 maîtres au cabotage, 106 aspirants dont respectivement 50, 39, et 47 avaient suivi les cours de l'Hydro malouine : c'est le cas de Jean-Joseph Querret.

Par dérogation, Jean-Joseph Querret est admis à l'âge de 11 ans. Il y fait de si rapides progrès qu'au bout de deux ans, son professeur, M. Lecerf, le jugea capable de le suppléer : « *Adressez-vous à Querret, disait-il à ceux qui demandaient des leçons particulières, il est aussi capable que moi de vous instruire* ». Et c'est ainsi que, dès l'âge de 13 ans, il entra, en réalité, dans cette belle carrière de l'enseignement qu'il ne devait abandonner qu'à l'âge de 56 ans.

Bientôt M. Lecerf le pressa d'entrer à l'école polytechnique où l'admission était alors gratuite. Mais, seul soutien de sa famille, le jeune Querret ne se laissa pas séduire par le brillant avenir qui se serait ainsi, forcément, ouvert devant lui. Il se contente, pour éviter la conscription, de prendre un brevet d'aspirant de marine qui, en raison de l'étendue

¹ *L'Hydro de Saint-Malo*, Joël le Gourriérec, 18 juin 2018

² M. Jean-François Lecerf, né le 19 mai 1755 à Urville (Calvados), est nommé à Saint-Malo en 1799, professeur de mathématique et d'hydrographie. Il s'est marié à Saint-Malo en mai 1799.

de ses connaissances, lui fut gratuitement délivré³ et il demeura à Saint-Malo. »

Une adolescence d'activité intellectuelle laborieuse

Ici, comme le raconte M. Macé, se présente, dans la carrière de M. Querret, « une époque laborieuse d'un vif intérêt ». **M. Antonin Macé, son biographe**, n'est autre que le cousin germain de l'épouse de M. Querret. Universitaire lui-même, spécialiste des Sciences Historiques, il exerça à Grenoble. Dès l'annonce du décès de M. Querret, il a rédigé un hommage de son « célèbre parent », hommage paru au printemps 1840 en quatre livraisons successives dans *La Vigie de l'Ouest*, journal de Saint-Malo et Saint-Servan, à la rubrique *Notabilités Malouines*.

M. Antonin Macé décrit l'adolescence de M. Querret comme « une période de travail intense. Outre une classe publique qu'il faisait deux fois par jour, il donnait un grand nombre de leçons particulières. Il trouvait encore le moyen de se livrer à des études approfondies sur l'histoire des sciences, sur les mathématiciens et physiciens célèbres soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes. Sa mémoire était prodigieuse ; il avait soin de mettre par écrit le résultat de toutes ses lectures et ses amis ont pu voir dans son cabinet des liasses volumineuses contenant le fruit de ses patientes et laborieuses recherches sur tous les sujets. Son esprit critique et sa curiosité lui ont conféré une aptitude extraordinaire pour discerner d'un simple coup d'œil ce qu'il y avait de neuf et d'important dans chaque livre qui lui tombait sous les yeux. Il lui suffisait d'une lecture rapide pour se pénétrer de l'esprit et du caractère d'un livre ; son esprit était si net et si logique qu'il n'avait besoin, lorsqu'il parcourait la gazette ou les échos des débats parlementaires, que de quelques phrases détachées du discours d'un orateur pour le rétablir en entier. Esprit vif et brillant, en effet.

En outre, les grands monuments de notre littérature lui étaient également familiers : il a lu Voltaire et Rousseau. Il s'en faisait une opinion, avec la complicité de ses amis la Mennais. »

³ Le Sieur Querret, 17 ans, est autorisé à remplir provisoirement les fonctions d'aspirant de seconde classe et d'en toucher la solde, conformément à la lettre du Préfet datée de Brest le 2^{ème} jour complémentaire 9^{ème} année de la république, adressée au commandant Beschamps commissaire principal de Saint-Malo. (Délibération du 4 septembre 1801)

Rencontres studieuses

« À Saint-Malo, il s'est créé entre les frères la Mennais qui étaient de son âge et lui-même, alors qu'ils avaient à peine 20 ans, une rencontre divine. Parmi eux, les uns enseignaient les mathématiques aux autres qui, à leur tour, devenaient professeurs de langues. Le dimanche était ordinairement consacré à ces réunions laborieuses, et comme c'étaient des esprits jeunes et ardents, les progrès furent rapides. Au bout de trois ou quatre séances, ils étaient arrivés à lire le traité *De senectute* de Cicéron, puis à expliquer Tacite. Dans cette espèce d'enseignement mutuel, M. Querret était le professeur de mathématiques et Jean-Marie et Féli de la Mennais, les professeurs de langues.

Les liens entre M. Querret et les la Mennais ont duré toute sa vie. Avec Jean-Marie, ce sont plus d'une centaine de lettres de l'abbé Jean à M. Querret qui ont été conservées. Manifestement entre ces deux amis, complicité sincère et profonde, échange de services réciproques, et aussi billets dignes d'une relation intime de « direction spirituelle ». Nous y reviendrons largement.

Avec Félicité de la Mennais, une trentaine de lettres ont été conservées : la correspondance s'étend de 1809 à 1834 : lettres de circonstance, échange d'informations scientifiques ou littéraires, envoi de documents en italien, etc. On y lit un certain nombre de billets savoureux qui lèvent un voile sur l'activité intellectuelle de M. Querret : Féli se souvient en particulier que M. Querret l'a initié aux délices des mathématiques.

En 1815, durant les Cents-Jours, Féli s'est exilé lui-même à Londres. Il écrit à Jean son frère, le 6 mai 1815 (lettre n°140) : « *Si vous écrivez quelquefois à M. Querret, mon ancien maître, dites-lui, s'il vous plait, que je ne l'oublie point et que j'attache le plus grand prix à son amitié* ».

Quelques mois plus tard, le 19 août 1815 (lettre n° 147), il écrit de Londres, toujours à M. Querret : « *Nous reverrons-nous ici-bas, mon cher ami ? Pensez à moi, mon cher Querret, priez pour moi, et soyez sûr que personne ne vous est plus tendrement attaché que votre ami* ».

C'est par les échanges épistolaires avec Féli, que l'on apprend que Jeanne Marie Barbé, nièce de M. Querret, traduit pour Féli des ouvrages écrits en langue italienne : « *Je ne vous écris que deux mots, mon cher*

ami, parce que je suis fort souffrant et fort occupé. Au reste, je ne tarderai pas à me rendre en Bretagne. L'objet de ce billet est de vous prier d'engager Mademoiselle votre nièce à suspendre la traduction de Spedaliri, ayant renoncé à ma collection. Mille amitiés bien sincères et bien tendres. » (Féli : L 875, en date du 27 septembre 1823).

Un mot de commentaire au sujet de cette traduction : Le 1^{er} mars 1822, Lamennais avait annoncé à Salinis qu'il faisait traduire plusieurs ouvrages italiens et anglais qui feront partie de la « *Collection des meilleurs apologistes de la religion chrétienne* ». Le 7 juin 1822, Féli est averti par *l'Étoile* de la création d'une collection rivale. Ces difficultés auxquelles se joignirent d'autres financières, plus importantes, l'obligèrent à renoncer définitivement à sa collection.

CHAPITRE 2
JEAN-JOSEPH QUERRET
LE JEUNE HOMME SE PRÉPARE

**L'INSTITUTION DE SAINT-MALO : ÉTAT DES LIEUX JUSQU'EN
1812**

Mgr de Pressigny vient de conférer le sous-diaconat à Jean-Marie de la Mennais dans la Chapelle des Missions Étrangères, rue du Bac, à Paris, le 21 décembre 1801. En arrivant à Saint-Malo, sa ville natale, Jean-Marie de La Mennais retrouve **Louis Vielle**, âgé de 37 ans, qui s'était fixé à Saint-Malo, venant de Noyon en Picardie durant la Révolution ; il était entouré de quelques jeunes gens auxquels il donnait, à domicile, des leçons de latin.

De son côté **M. Engerran**, vicaire à la Cathédrale, âgé de 60 ans, essayait de discerner des vocations ecclésiastiques parmi les enfants et les jeunes que la Providence plaçait sur son chemin. Déjà Pierre Engerran, supérieur du collège ecclésiastique avant la Révolution, a été contraint de le fermer. En 1802, il manque de tout : ni ressources, ni local, et il est très âgé : il décèdera en 1806.

M. Engerran transforme en classe sa maison située près de la Chapelle Saint-Aaron. Puis, quelques prêtres amis se joignent à la petite communauté fondatrice : l'abbé Vielle, l'abbé Jean-Marie de la Mennais, l'abbé Hay, l'abbé de Léhen ; et la fragile Institution – à la fois, école primaire et petit séminaire - est placée sous la tutelle bienveillante de M. Meslé de Grand Clos, vicaire général, ancien théologal de Saint-Malo et archidiacre de Dinan.

Ce collège accueille les jeunes gens qui songent au sacerdoce : ceux-ci sont pensionnaires en ville ; il est également ouvert aux jeunes gens externes originaires de Saint-Malo qui souhaitent une formation classique et religieuse de qualité.

Pour sa part, Jean Marie y enseignera la théologie. Il sera ordonné diacre en septembre 1803, puis prêtre, avec dispense d'âge sur intervention de M. Meslé de Grand Clos, le 25 février 1804, par Mgr de Maillé, évêque de Rennes : il vient d'avoir 23 ans.

En 1805, l'abbé Vielle deviendra le responsable de cette maison, en remplacement de l'abbé Engerran qui décèdera l'année suivante. Et très vite, ce sera l'abbé Jean-Marie de La Mennais qui sera chargé des démarches administratives en sa qualité de vicaire de la Cathédrale, compte tenu de ses aptitudes en ce domaine et de la confiance dont il est gratifié.



Qui sont les enseignants de cette Institution ?

Qui enseigne dans ce petit séminaire, qui comportera, en 1808, presque 80 élèves ? Une communauté d'une bonne dizaine de prêtres, à laquelle se joint Féli de La Mennais, qui vient de faire, à 22 ans, sa première communion et qui sera clerc tonsuré et recevra les Ordres mineurs (portier, lecteur, acolyte et exorciste) en 1809. L'abbé Vielle, supérieur, enseigne le latin, Jean-Marie de la Mennais la théologie, le dogme et la morale, l'abbé Lévêque la philosophie, les abbés Bachelot, Noël et Langrez les humanités, l'abbé Hay la rhétorique, Féli de la Mennais les mathématiques. Contrairement à certaines affirmations hâtives et non fondées, il ne semble pas que M. Querret ait été enseignant lui-même dans cette Institution. Son nom n'apparaît pas

dans les deux listes de 1807 et 1811 des professeurs du collège, dans la Correspondance de Jean-Marie et celle de Féli⁴. Mais étant donné l'amitié qui le lie aux deux frères la Mennais, il est au courant de la vie de ce collège ecclésiastique.

Sous le contrôle des autorités diocésaines, l'école ecclésiastique est reconnue comme petit Séminaire. En 1807, en application de la loi du 22 avril 1802 qui donne aux conseils municipaux le droit de choisir les instituteurs et de régler leurs honoraires, l'école est subventionnée par la ville et prend le titre de « collège de Saint-Malo » ; les élèves affluent, la place manque. Pour accueillir convenablement les élèves, un ancien capitaine de vaisseau, Jacques-Alain Bichat, fait don de deux vastes maisons en 1807. L'année suivante, en plein Blocus continental imposé par Napoléon, un corsaire malouin, M. Thomas, après deux magnifiques prises, en cède une partie à son ami Jean-Marie de la Mennais. D'autres bienfaiteurs suivent, ajoutant au don des 10 000 F des deux la Mennais. Jean-Marie de la Mennais fait l'acquisition des masures proches de la chapelle Saint-Aaron et jette les yeux sur le magnifique hôtel Le Fer de Beauvais : et voilà l'Institution installée dans des locaux agréables et adaptés. Dans la foulée, on se met en quatre pour dénicher livres et manuels afin d'assurer l'enseignement de plus d'une centaine de jeunes.

Atmosphère de bonheur et climat de fraternité

C'est dans cette atmosphère porteuse et fraternelle qu'a vécu l'établissement dont M. Querret allait devenir quelques années plus tard le chef d'Institution. Il en a suivi, dans l'ombre de Jean-Marie et de Féli de la Mennais, l'éclosion puis les développements, le combat pour exister et rendre le service attendu aux futurs prêtres, toutes les démarches pour agrandir et pour doter l'Institution d'une bibliothèque à la hauteur de l'enjeu éducatif.

Ainsi M. Querret se rapproche davantage, et cette fois-ci par le dynamisme spirituel religieux, de son ami Jean-Marie de la Mennais. Il le fréquente en tant qu'animateur de la communauté du petit séminaire, mais aussi en tant que jeune prêtre, nommé vicaire de la Cathédrale, à peine plus âgé que lui, et dont il admire sans doute en silence le zèle apostolique, les homélies remarquées et les conseils spirituels qui

⁴ Lettre 14 de Jean le 20-12-1807 et Lettre 33 de Féli, juillet 1811 ; voir aussi : Herpin, *Histoire du Collège de Saint-Malo*, chapitre VII.

donnent sens à la quête religieuse de nombre de personnes et d'associations qu'il encourage.

L'on peut faire seulement mention d'une lettre de Jean-Marie de la Mennais à son évêque, Mgr Énoch, qui projetait de déplacer l'abbé Bachelot, 27 ans, un jeune prêtre enseignant qui faisait merveille au petit Séminaire de Saint-Malo, pour lui confier un autre ministère en paroisse. Dans ce courrier poignant, à la suite duquel l'évêque revient sur sa décision, on devine la qualité de la communauté éducative, tous unis s'entraidant comme des frères au service des jeunes.

« Enfin, Monseigneur, permettez-moi de vous faire observer que l'union la plus intime règne entre tous les professeurs de votre petit séminaire : ils s'aiment les uns les autres, ils s'entraident, ils suivent tous la même méthode, et ils sont animés du meilleur esprit : ce parfait accord est notre seule richesse, et nous ne vous dissimulerons pas, Monseigneur, que nous ne craignons rien tant qu'un changement quelconque qui, peut-être, pourrait nous l'enlever : mais je n'insiste pas davantage et là-dessus, comme tout le reste, nous nous en remettons, sans réserve, à votre sagesse et à votre prudence. En vous parlant ainsi, Monseigneur, je ne suis que l'interprète de M. Vielle, et les observations que je vous présente nous sont communes ». (7 janvier 1808, CG1 L17)

Jean-Marie de la Mennais écrit, un mois après, à son ami intime Bruté de Rémur qu'il avait connu à Saint-Sulpice lors de leur formation sacerdotale, il y dresse un point de situation concernant les jeunes accueillis ; cette lettre confirme ce bonheur éducatif vécu au petit Séminaire :

St-Malo, 2 février 1808. Mon cher ami,

« Nous avons, maintenant, environ 80 écoliers, de toutes classes, à notre petit séminaire de Saint-Malo, sur lesquels on peut en compter plus de soixante pour l'état ecclésiastique. Tous sont animés du meilleur esprit, grâce au zèle ardent et aux soins infatigables de M. Vielle, qui est à la tête de cette excellente œuvre. Nous sommes sur le point d'acheter plusieurs vieilles mesures qui touchent la maison qui nous a été donnée, et encore une autre maison voisine, toute neuve, où nous nous proposons de réunir les ordinands. M. le Préfet vient de nous faire remettre ce qui reste des livres appartenant aux communautés supprimées et qui étaient en dépôt à Saint-Malo et à Saint-Servan. Le tout forme environ 6.000 volumes, mais la plupart dépareillés. Nous

aurons néanmoins presque tous les Pères⁵ complets, et une partie des anciens théologiens. Cette collection nous sera très utile ». (CG1, L18)

La création de l'Université et ses conséquences pour le collège de Saint-Malo

« *L'enseignement public, dans tout l'Empire, est confié exclusivement à l'Université. Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé, en dehors de l'Université impériale et sans l'autorisation de son chef. Nul citoyen ne pourra ouvrir d'école ni enseigner publiquement, sans être membre de l'Université et gradué dans une de ses Facultés. Néanmoins, l'instruction dans les séminaires dépend des archevêques et évêques, chacun dans son diocèse* ». Voilà en résumé, les attendus des décrets du 17 mars 1808, complétés par des décrets complémentaires en décembre, puis le décret du 9 avril 1809 qui met les séminaires sous contrôle de l'Université.

En conséquence, l'établissement de Saint-Malo ne peut être à la fois collège municipal et petit Séminaire. Jean-Marie de la Mennais saisit la balle au bond et s'oriente vers le statut de séminaire. Le ministre des Cultes, dans une circulaire, autorise l'existence d'établissements consacrés à la formation des jeunes orientés vers le sacerdoce, mais ils devront changer de nom et s'appeler « *écoles secondaires ecclésiastiques* ». Il suffit à l'évêque d'obtenir, pour le directeur qu'il nommera, le diplôme de membre de l'Université. Pragmatique, Jean-Marie de la Mennais accepte : il a obtenu le titre d'école secondaire ecclésiastique et l'autorisation de recevoir tous les enfants de la ville sans distinction, tout en se pliant aux règlements de l'Université, « *On ne changera pas du tout la nature de notre établissement ; il continuera d'être ce qu'il a été auparavant* » (CG1, L26). En effet, dans la pensée de Jean-Marie de la Mennais et de sa petite communauté enseignante, qui accueille bientôt 167 jeunes, le projet éducatif est sauf et l'Institution peut remplir sa mission : former des jeunes dont certains se destineront à devenir prêtres.

Il obtient ainsi deux années de répit, conforté par une inspection diligente par le Ministère comprenant entre autres le savant physicien Ampère qui conseillait de conserver le statut de collège communal et de maintenir les deux catégories d'élèves.

⁵ Il parle des Pères de l'Église.

Le décret du 11 novembre 1811 signe la fin des collèges ecclésiastiques « inutiles ». Napoléon, s'appuyant sur le Concordat et la réorganisation des diocèses adossés désormais aux départements, ne reconnaîtra qu'un séminaire en Ille-et-Vilaine, celui de Rennes. En août 1812, l'école ecclésiastique de Saint-Malo devra fermer ses portes ; les séminaristes seront désormais accueillis et formés à Rennes.

Une autre page va s'ouvrir à Saint-Malo. Jean-Marie de la Mennais propose aux autorités la nomination de son ami M. Querret comme directeur de l'Institution qui conservera son titre de collège municipal. L'abbé Jean-Marie obtiendra également que quatre prêtres demeurent au service des élèves⁶.

Pour l'heure, M. Querret est l'ami et le confident de Jean-Marie de la Mennais

Dès 1809, les deux amis Jean-Marie de la Mennais et Jean-Joseph Querret entretiennent des échanges amicaux et culturels. Étant sur Paris, à proximité du Séminaire de Saint-Sulpice, dirigé par M. Émery en septembre 1809, Jean-Marie écrit à Querret la première lettre que nos Archives ont conservée. Le ton, qui est d'une époque différente de la nôtre, peut nous surprendre, mais il n'en demeure pas moins qu'entre nos deux amis, les propos sont libres, emplis de forte, douce et belle amitié. À partir de ce moment, nous dirons qu'ils sont plus proches que jamais l'un de l'autre et leurs échanges seront des dialogues authentiques, mus par une affection réciproque. « *Quoique je sois éloigné de vous, je n'en pense pas moins souvent à vous, et tous les jours je ne manque point de me souvenir de vous au Saint Autel. Je vous dis cela bien simplement parce que c'est ainsi que le cœur parle et que mon cœur est tout à vous* ». Au cours de cette première missive, Jean-Marie s'adresse au scientifique avec respect et pourquoi pas, avec admiration : « *On ne m'a pas remis le traité de mécanique de Poisson⁷ que je dois vous rapporter. On m'a dit que ce traité n'était pas complet ; il ne renferme que la statique et une partie de la dynamique, sans figures, ce qui rend l'intelligence assez difficile pour ceux qui ne suivent pas les leçons de M. Poisson ; mais vous connaissez*

⁶ Ce seront en réalité cinq prêtres, les abbés Bachelot, Langrez, Roger, Le Cor et Bourdelais (cf Lettre du 1^{er} mai 1813, CG1 L107)

⁷ Il s'agit du géomètre et célèbre professeur à la Faculté des Sciences de Paris, qui appréciera les qualités de M. Querret, quelques années plus tard.

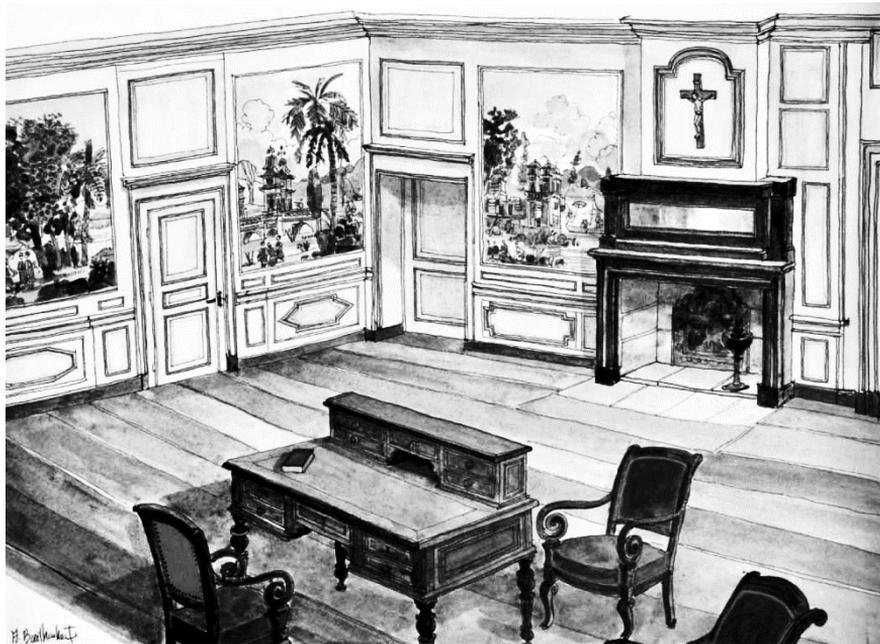
déjà si bien ces matières que vous suppléerez sans doute aisément à ce qui manque à l'ouvrage même. » (CG1 L48)

Dans un autre courrier, daté de février 1811, Jean-Marie écrit à son ami, de la Chesnaie où il se repose et réfléchit : « *Mon cher ami, j'ai bonne envie de vous voir et de vous parler ; tâchez de venir coucher demain au soir, ou, tout au plus tard, venez jeudi matin ; je partirai vendredi matin, ainsi ne perdez pas une minute. Tout à vous et de tout mon cœur* » (CG1 L82).

CHAPITRE 3
JEAN-JOSEPH QUERRET
CHEF D'INSTITUTION À SAINT-MALO
(3 NOVEMBRE 1812 - 30 JUIN 1824)

PRISE DE FONCTION À LA TÊTE DE L'INSTITUTION, 3 NOVEMBRE
1812.

Une fois les démarches administratives, les préparatifs et les inventaires achevés, M. Querret prendra ses fonctions de chef d'Institution le 3 novembre 1812. Désormais maître des lieux, il est en pays connu.



Bureau du directeur de l'Institution de Saint-Malo, tel qu'il se présentait à l'époque de M. Querret et encore aujourd'hui.

Jean-Marie de la Mennais veille ; il donnera moult conseils à son successeur ; après tout, il est reconnu et sollicité par M. Querret pour

être son directeur spirituel : ce dernier lui confie son âme, ils n'ont aucun secret l'un pour l'autre, même si leur amitié est pleine de respect.

Règlement pour les professeurs laïcs du collège de Saint-Malo

La première nécessité est de fixer un cadre religieux pour le nouveau directeur, à la manière des exercices de piété dont les séminaristes et les prêtres sont familiers. Prenons le temps de lire en entier ce « règlement personnel » que M. Querret essaiera de suivre avec exactitude, c'est ce qu'il a promis à son ami prêtre Jean-Marie de la Mennais : Il est rédigé en novembre 1812 (CG1 Doc13) :

1° En se réveillant, donner son cœur à Dieu, prononcer les saints noms de Jésus et de Marie et dire : *Fiat laudetur atque in aeternum superexaltetur justissima, et altissima, amabilissima voluntas Dei in omnibus* (Que soit louée et exaltée éternellement la très juste, très haute et très aimable volonté de Dieu en toutes choses)

2° Se lever à six heures et demie, dire ensuite, à genoux, les prières du matin, savoir : le *Veni sancte*, acte d'offrande à Dieu de toutes les actions de la journée ; *Credo*, *Pater*, *Ave*; actes de foi, d'espérance et de charité; prière à l'ange gardien ; *Sub tuum praesidium*.

3° Pendant le travail, penser souvent à Dieu. Si on éprouve des tentations, réciter quelques paroles de l'Écriture, par exemple : *Deus in adiutorium meum intende, etc.* - *Domine vim patior, responde pro me.* - *Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium meum.* (Dieu, venez à mon aide. - Seigneur, je souffre violence, secourez-moi. - J'ai levé les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.)

4° À midi dire l'Angelus, ne pas manquer ni au *Benedicite*, ni aux Grâces.

5° En entrant en classe, offrir intérieurement son travail à Dieu ; prier, de temps en temps, dans le secret du cœur.

6° Avant le souper, lire avec beaucoup d'attention et un grand repos d'esprit quelques versets de *l'Imitation*.

7° Après la récréation du soir, réciter les prières suivantes : *Veni Sancte*; l'acte qui commence ainsi : *Mon Dieu je vous offre le repos que je vais prendre, etc.*, faire l'examen de conscience, *Confiteor*, etc.; actes de foi, d'espérance et de charité ; *Credo*, *Pater*, *Ave* ; prière à l'ange gardien, *Memorare*, Ô piissima virgo Maria, etc.

8° Se coucher avant 10 heures, à moins qu'on n'en soit empêché par quelque cause extraordinaire.

9° Réciter, tous les jeudis, les litanies de la sainte Vierge, pour les enfants du collège.

10° Tous les dimanches, faire une lecture de piété, pendant un quart d'heure au moins.

11° Aller régulièrement à confesse tous les mois et s'y préparer avec soin.

1812-1814 : UN COURRIER ABONDANT

Entre novembre 1812 et juillet 1824, ce sont 63 lettres que Jean-Marie de la Mennais adresse à son ami Querret : tour à tour conseils, confidences, amabilités, réconfort, contacts en cours...

1812 : Temps d'épreuve pour Jean-Marie de la Mennais

Pendant la période de 1812 à 1814, la vie de Jean-Marie de la Mennais est bousculée, il connaît la déception de devoir abandonner ses candidats au sacerdoce ; le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice le presse d'accepter une chaire de théologie ou d'histoire de l'Église à la faculté de Rennes, récemment fondée ; son ami Bruté vient de partir rejoindre la mission d'Amérique où il sera évêque, en lui laissant le soin de consoler sa vieille maman.

Il hésite à suivre son frère Félicité qui vient d'entrer dans la vie sacerdotale et qui serait ravi de le voir à ses côtés pour achever leur ouvrage sur la *Tradition de l'Église sur l'Institution des Évêques*, et surtout pour donner le ton à un journal d'opinion catholique. Il songe aussi à mener à bien son projet d'Histoire de l'Église. Il souffre de voir son ami l'abbé Vielle quitter Saint-Malo pour Saint-Servan, et se mettre quelques mois plus tard à la disposition de l'évêque de Saint-Brieuc.

Il doit faire face, en épaulant son père, aux soucis de l'entreprise familiale ruinée à la suite au Blocus Continental imposé par Napoléon, et procède à la liquidation en 1813, puis, en concertation avec sa sœur Marie et ses deux frères Félicité et Gratien, au déménagement de son père et de son oncle à Rennes ; il assistera son père jusqu'à sa mort en janvier 1828. Même s'il reçoit une douce lettre de consolation de Monseigneur de Pressigny, ami de la famille, il lui faut porter sa croix

et vivre avec foi et dans la prière cette longue série d'épreuves. Il s'inquiètera aussi pour son jeune frère Gratien, instable et dépensier.

Enfin, et ce fut une surprise totale pour Jean-Marie, éprouvé, assailli de tant de questions, tentant de découvrir les voies de la Providence sur sa propre existence : un appel lui vient de Saint-Brieuc. Mgr de Caffarelli a besoin de lui. Jean-Marie de la Mennais quittera définitivement Saint-Malo le 18 mars 1814. Il aura eu le temps d'écrire trois petits billets délicats à son ami Querret :

« Je ne sais s'il est écrit dans les règlements de la nouvelle institution malouine que le directeur n'écrira point : s'il en est ainsi, je me plaindrai à qui de droit, d'une disposition si rigoureuse et qui contrarie si péniblement les désirs et les besoins de l'amitié. Tâchez, je vous prie, de me faire copier sur du papier à lettre, et d'une écriture fine, un cahier d'arithmétique pour mon frère Gratien ... ». Il termine sa lettre par une citation affectueuse en latin, *« Vale et me ama, (« Porte-toi bien et aime-moi »), et j'espère vous embrasser lundi au soir. »* (12 novembre 1812, CG1 L102)

Le 1er mai 1813, Jean-Marie se laisse aller à une longue réflexion mathématico-physique qui l'amuse, à propos d'une bouteille remplie d'eau qui renferme une balle de plomb, et de l'espace vide que l'on peut calculer. Après avoir cité Euler, le mathématicien suisse du XVIII^e siècle, il conclut, avec humour : *« Vous ne sauriez croire combien tout cela m'amuse : je passe des journées délicieuses, et pour finir par une antithèse, j'aime infiniment mieux les glaces de la métaphysique que les feux de la politique. Chacun a son goût : voilà le mien. »*..... Enfin, Jean-Marie de la Mennais glisse au dernier paragraphe quelques mots délicats : *« Mille choses pleines d'amitié à Bachelot, Langrez, le Cor et Bourdelais - ce sont les quatre prêtres présents aux élèves de l'Institution - ; mes respects à votre chère maman. Vous connaissez mes sentiments pour vous : il n'y a point de métaphysique dans mon cœur. Tout à vous pour la vie. Jean »* (CG1, L 107)

Au printemps 1813, Jean-Marie de la Mennais et son frère Félicité adressent par courrier leur amitié compatissante à M. Querret à l'occasion du décès de sa sœur Reine Marguerite survenu en avril 1813 : elle avait 35 ans. Nous avons fait état de ce courrier dans la première partie de cette étude.

1814 : Premiers courriers écrits de Saint-Brieuc

Jean-Marie de la Mennais vient de prendre son poste de secrétaire de Mgr Caffarelli en mars 1814 ; dès son arrivée, il lui écrit 4 lettres coup sur coup, en deux mois. On y appréciera la délicatesse amicale. L'un - *Jean-Marie de la Mennais* - vient de se lancer dans un nouveau ministère qui va lui prendre son temps et son énergie, et l'autre - *M. Querret* - est déjà bien lancé dans l'action au sein de son Institution. Mais Jean-Marie qui n'a cessé d'être discrètement mais physiquement présent pendant les années précédentes, cette fois, a quitté Saint-Malo pour de bon.

« *Mon cher ami,*

Avant de vous quitter, je vous ai promis de vous écrire, mais vous ne m'avez point promis de me répondre, et ma première lettre a pour principal objet de m'en assurer, car enfin, une correspondance n'est point un monologue, et vous êtes d'ailleurs excellent pour le dialogue. N'allez point vous imaginer que je consente jamais à regarder vos occupations comme une cause de silence : ne pourrais-je pas vous offrir la même excuse ? et de bonne foi, quand on le veut, ne trouve-t-on pas toujours le temps de tailler la plume avec laquelle on doit écrire à ses amis, et de la mettre entre ses doigts ?

Ainsi, Monsieur l'Instituteur, point de paresse : vous la condamnez souvent, prenez garde d'en donner l'exemple.

[...] Mille choses pleines d'amitié au cher Langrez, à Roger, Le Cor et Bourdelais.

Adieu, mon bon ami, vous savez combien je vous suis attaché, et cela est fort heureux, car il me serait impossible de vous exprimer les sentiments que je vous ai voués et avec lesquels je suis Tout à vous pour la vie. J. M. M(ennais) » . (21 mars 1814, CG1 L120)

Le 29 mars 1814, Jean-Marie s'exprime avec hauteur spirituelle et s'adresse à son ami avec le langage de la foi qui les anime tous les deux.

« En lisant votre lettre, mon cher ami, mes yeux se sont remplis de larmes, et j'ai eu de la peine à l'achever ; enfin m'y voilà, et me voici la plume à la main pour y répondre.

Une seule réflexion me console, c'est que notre séparation a été amenée, par un concours d'évènements que nous ne pouvions ni prévoir, ni prévenir, et qu'enfin, nous pourrions, du moins de temps en temps, nous revoir encore, et épancher notre cœur, l'un dans l'autre.

Dieu le veut, mon tendre ami, ce mot dit tout. Nous devons nous laisser aller doucement entre ses bras, jeter dans son sein nos sollicitudes, nos peines, nos regrets, et nous unir à lui plus que jamais, par les liens d'un indissoluble amour. Aimons-nous en lui et pour lui. Qu'il soit le centre unique dans lequel nous nous retrouvions à tous les instants. Oh que tout le reste est fragile et vain !

*Nous sommes jeunes, et déjà cependant l'expérience nous fait apercevoir toute la profondeur de la vérité que renferment ces courtes paroles. **Puissions-nous en profiter pour nous convaincre de plus en plus, que la sagesse, comme le bonheur, consiste uniquement à voir Dieu, et à ne voir que Dieu en tout.** En vous parlant ainsi, mon cœur se trouble, et mes pleurs coulent en abondance.*

Totus tuus in Xto. J. M. Mennais ». (CG1 L122)

Le 5 avril 1814 : *un billet très court.* Jean-Marie de la Mennais, tout en lui demandant de saluer les amis, lui confie, pour la première fois dans sa correspondance personnelle, sa propre devise : **Dieu Seul.** (CG1 L123)

Le 28 mai 1814 : *une lettre d'amitié.* Jean-Marie de la Mennais, tout en se réjouissant de recevoir Féli à Saint-Brieuc et d'avoir par lui des nouvelles fraîches de Saint-Malo, en profite pour poser à son ami Querret trois questions capitales sur sa vie spirituelle : la paix intérieure, la prière, Dieu seul...

« Il me semble que nous n'avons point besoin de paroles pour nous entendre ; je suis auprès de vous, je vous vois, vous me regardez : oh que nous nous sommes dit de choses ! Je suis très heureux que vous connaissiez si bien le calcul de l'infini ; encore un compliment ; ne causons plus, parlons : Eh bien, mon tendre ami, le fond de votre âme est-il calme ? Votre piété est-elle fervente ? Dieu est-il tout pour vous ? Voilà trois petites questions, et vous ne doutez pas de l'intérêt avec lequel j'écouterai les réponses ». (CG1 L125)

Conseils particuliers à l'abbé Langrez

Jean-Marie de la Mennais continue à écouter et conseiller ses amis prêtres restés sur place, en particulier l'abbé Langrez avec qui il entretiendra une correspondance suivie. Pour l'heure, ce jeune prêtre a besoin d'être rassuré et mis en confiance.

C'est le jeune abbé Langrez qui écrit avec simplicité à son maître et confident Jean-Marie de La Mennais : M. Langrez, en effet, a été élève au petit séminaire de Saint-Malo, où il a été formé par M. Vielle et Jean-Marie de la Mennais. Avant même d'être ordonné prêtre, il a commencé son ministère à l'Institution : il enseignait successivement en 5°, 4°, puis en rhétorique. Il était apprécié pour sa bonté et son dévouement. C'était l'un des quatre prêtres nommés par l'évêque pour assurer une présence auprès de M. Querret et surtout prendre soin des jeunes. Plus tard, il exercera dans le diocèse de Quimper, auprès d'une communauté de religieuses dont il était le Fondateur.

Nous avons d'abord une première réponse de Jean-Marie de la Mennais à son ami Langrez le 29 mai 1814. Celui-ci lui fait part de ses états d'âme : il se sent seul et isolé. Jean-Marie de la Mennais le console et le confie à son chef d'établissement, M. Querret.

*« Que le monde entier nous abandonne, il est toujours près de nous, et il ne nous quitte jamais. Cependant, vous avez quelques ressources bien précieuses, et qui vous manqueraient ailleurs ; **où trouveriez-vous un ami tel que M. Querret ?** N'est-il pas vrai que l'on ne commence à bien connaître les avantages et les biens dont on jouit que lorsqu'on en est privé ?*

Totus tuus in Xto et B. V. J. M. Mennais ». (CG1 L127)

Une quinzaine de jours plus tard, il reprend la plume pour inviter l'abbé Langrez à se confier à M. Querret, sachant que l'abbé trouvera auprès de lui réconfort et appui.

*« Si vous parliez à M. Querret des sujets de plainte que vous avez, peut-être le feriez-vous trop fortement, et en seriez fâché ensuite. Attendez au moins pour cela le moment où votre esprit sera parfaitement calme, où il n'y aura plus dans votre âme aucune racine d'amertume, et encore, consultez Dieu, et n'agissez que pour sa plus grande gloire, vous oubliant entièrement vous-même. Vous avez affaire à un homme dont le cœur est aussi bon que son esprit est vif ; gagnez, ou plutôt conservez son affection, et vous aurez toute sa confiance. ... Adieu, mon fils ; **ne vivons que pour Dieu seul, Dieu seul ! Dieu seul !** J. M. Mennais ».* (CG1 L129, 17 juin 1814)

Reprise des courriers « spirituels » entre les deux amis

Dans les courriers qui suivent et qui sont datés de 1814, Jean-Marie prodigue des conseils de « direction spirituelle » à son ami Jean-Joseph Querret : délicatesse, confiance réciproque, et respect. M. Querret a besoin de la grâce sacerdotale qui anime son ami Jean-Marie de la Mennais.

*« Vous ne sauriez croire combien je suis content de tout ce que vous me marquez : le calme que vous éprouvez est une grâce bien précieuse et qu'il faut ménager avec soin. L'expression dont je me sers n'est pas trop bonne : heureusement que l'académie n'a rien à revoir dans nos affaires. Ne restez pas néanmoins trop longtemps sans avoir **recours aux sacrements** ; c'est le seul moyen de vous animer et de vous soutenir. Les secours que Jésus-Christ nous a promis sont indépendants des hommes, et c'est de lui seul qu'il faut les attendre. »* (22 juin 1814, CG1 L131)

Quinze jours plus tard :

« Il faut que je vous dise combien votre dernière lettre m'a fait de plaisir; elle répond à ce que je vous demandais, et rien ne pouvait m'être plus agréable. Le bon Dieu vous couvre de ses ailes, il vous conduit par la main comme un petit enfant, qu'il caresse, qu'il porte, qu'il endort doucement sur son sein : ah, aimez-le donc bien ! Ne voyez que lui, n'écoutez d'autre voix que la sienne ; qu'il soit tout pour vous. » (CG1 L136)

Il enchaîne avec humour : il lui donne des nouvelles de son emploi près de l'évêque de Saint-Brieuc, et il le convie à venir lui rendre visite : ils ont tant de choses à se dire et à partager.

Début août 1814, Jean-Marie rejoint son frère Féli à Paris pour la publication de leur ouvrage « *Tradition de l'Église* ». De ce fait, la rencontre entre les deux amis malouins doit être reportée. Jean-Marie prie M. Querret de l'en excuser, d'autant que celui-ci passe par une période éprouvante de découragement et de fatigue. Jean-Marie lui redit son affection et lui conseille de s'abandonner à La Providence, thème qui lui est cher et que son correspondant comprend aisément ; il lui confie son adresse sur Paris pour que son ami puisse le joindre plus aisément.

« Je ne puis vous exprimer combien je regrette de voir s'éloigner le moment où nous aurions pu nous réunir et causer ensemble : si vous

étiez venu ici, nous aurions été l'un à l'autre sans distraction et sans partage : je m'en faisais une fête, et je ne me console point d'en être privé. Cependant il faut se soumettre, adorer et bénir la Providence dont les pensées ne sont point nos pensées, dont les voies ne sont point nos voies. Prenez courage, mon cher ami, et ne vous laissez point abattre : encore une fois, j'irai vous trouver après mon retour, s'il n'a pas lieu avant la fin de vos vacances. » (CG1 L140)

Le 16 novembre 1814, Jean-Marie de la Mennais est de retour. Fidèle à sa promesse, il a rencontré M. Querret, mais Féli, encore à Paris, n'a pu partager ce moment de bonheur. Jean-Marie retrouve le temps d'écrire à son ami : il lui donne quelques nouvelles, et appuie ses propos spirituels sur *la confiance en Dieu et la paix intérieure* dont son ami a besoin.

« Enfin, mon cher ami, me voilà de retour, bien portant et bien content, car Féli doit partir de Paris le 21 ou le 22, et je l'attends sur la fin de la semaine prochaine. Tout mon regret est que notre réunion n'ait pas eu lieu à Saint-Malo, notre plaisir eût été encore plus vif, si vous l'aviez partagé. Pourquoi faut-il que nous soyons séparés ? Je me fais souvent cette triste question, et ma réponse est un acte de soumission à la volonté de Dieu, qui nous empêche de jouir ici-bas d'un parfait bonheur, afin que nous ayons sans cesse les yeux tournés vers le ciel où doivent s'élever tous nos désirs et toutes nos espérances. Si nous avons goûté tant de joie pendant les courts moments que nous venons de passer ensemble, que sera-ce lorsque nous serons dans le sein de Dieu même, et que nos âmes n'en feront plus, en quelque sorte, qu'une seule, qu'il remplira de sa lumière et de son amour ? Ce langage paraîtrait bien étrange à la plupart des hommes, cependant il n'en est pas moins vrai, et nous devons incessamment bénir celui qui nous fait la grâce de nous apprendre à le parler et à l'entendre. Que nous sommes heureux d'être de ce petit troupeau, que le Seigneur Jésus s'est choisi, et qu'il conduit par des voies si douces, et avec une sollicitude si tendre !... Vous trouverez peut-être ces réflexions un peu sérieuses, et vous demanderez de quoi je m'avise de les placer dans une lettre : mais, en vérité, tout me les rappelle. J'aime à les faire entrer bien avant dans mon cœur, et elles sont pour moi une nourriture de joie, qui me donne, en mille circonstances, une force et une paix, que je n'aurais point sans elles.

Adieu, mon bon ami : présentez mes respects à votre chère maman et à tout ce qui vous appartient : je ne vous remercie point de ce que vous avez fait pour moi, rien ne me paraît si simple, et j'ai trop d'amitié pour vous, pour qu'il me soit possible de prononcer le mot de reconnaissance. Adieu, encore une fois, donnez-moi des nouvelles : je vous embrasse du cœur le plus tendre. » (CG1 L150)

*

L'année 1814 se termine. Jean-Marie de la Mennais rend service à son ami Querret en achetant en son nom et à prix raisonnable, auprès d'un ami libraire de Saint-Brieuc, des livres de prière pour ses élèves. Une autre fois, en juin et en juillet 1816, ce seront des livres pour la distribution des prix qu'il se chargera de choisir et d'expédier à Saint-Malo. (Lettres du 2 et du 8 décembre 1814 - (CG1 L154 et L155).

1815 : ANNÉE DE D'ÉPREUVE ET DE SOUCIS POUR JEAN-MARIE DE LA MENNAIS :

1. 11 janvier : mort de l'évêque de Saint-Brieuc et conséquences pour le diocèse.
2. du 26 février au 22 juin : les « Cent-Jours » : inquiétudes politiques.

Le décès de Mgr Caffarelli

16 janvier 1815 : Le cœur du prêtre saigne ; il a perdu SON évêque et il pressent que la Providence lui confiera une mission délicate⁸. Le cœur de l'homme pleure et cherche appui et réconfort. Il répond ce jour aux membres de sa famille, et aussi à l'abbé Hay de Saint-Malo. Il s'épanche également dans le cœur de son ami Jean-Joseph Querret, qui lui a écrit aussitôt qu'il a appris le décès de Mgr Caffarelli : l'amitié se fait confiance, confiance et fraternité.

« Mon tendre ami, avec quel plaisir j'ai reçu cette lettre que votre cœur a dictée ! Comme il m'eut été doux d'aller me jeter dans vos bras !

⁸ Jean-Marie de la Mennais est nommé Vicaire Capitulaire du diocèse (c'est-à-dire administrateur temporaire) pour compléter le collège des trois autres prêtres âgés choisis en première instance.

Mais cette consolation m'est refusée ; il faut que je reste et que je vive sur la croix, il faut que je me nourrisse, que je m'abreuve de ma douleur même. L'honneur, la conscience me prescrivent de ne point abandonner le diocèse, au moins jusqu'à ce qu'il n'y ait à sa tête quelqu'un pour le gouverner : je le regarde comme un dépôt sur lequel je dois veiller, à la place de ce pauvre défunt, qui me l'a recommandé tant de fois, et comme l'objet le plus cher à sa tendresse. Je ne me fais point illusion sur l'étendue de cette charge: mais plus elle est grande, et plus j'ai lieu d'espérer que le bon Dieu m'assistera : il n'est pas d'ailleurs dans mon caractère de m'absenter le jour du combat et j'espère tout maintenir dans l'état où je le trouve, c'est-à-dire dans l'ordre le plus parfait, et dans la paix la plus profonde. (CG1 L163)

Ce courrier s'achève sur une requête : « *s'il vous plait, cher ami, prenez soin de Féli* » qui traverse une période de mélancolie et de doute.

Les Cent-Jours

17 mars 1815. En ce moment, son ami M. Querret lui a confié qu'il était souffrant. Jean-Marie de la Mennais incite son ami à vivre, comme lui, dans la *paix* et l'*espérance*. Nous sommes dans le contexte politique délicat créé à l'occasion du retour de Napoléon, où tout devient souci et crainte. C'est le début des Cent-Jours. Débarqué au golfe Juan, Napoléon entre à Lyon le 10 mars ; le 13 mars, il est mis par les Alliés au ban de l'Europe. Le roi Louis XVIII s'apprête à fuir Paris pour Gand. Les deux amis Jean-Marie de la Mennais et Jean-Joseph Querret sont très circonspects par rapport à Napoléon et ses décisions ; ils en ont souffert, et, pour tout dire, ils sont plutôt légitimistes et entrevoient la Restauration avec sérénité.

« Eh bien! Mon cher ami, qu'est-ce donc que tout ceci ? Des malheurs, du sang, la ruine entière de la France. L'avenir est gros de désastres, et, de quelque côté que je tourne mes regards, je ne vois que des sujets de désolation et de larmes. Au milieu de tout cela, le bon Dieu me fait la grâce d'être profondément tranquille, quoiqu'assurément ma position personnelle ne soit pas une des plus belles. Je tâche d'être en garde contre une certaine exaltation de tête, qui empêche d'écouter les conseils de la sagesse, dans un moment où ils sont si nécessaires, car je crois que la fermeté d'un prêtre doit toujours être calme comme le fond de son âme. Voilà ce que je me dis, voilà ce que je pense ; que ferai-je dans des circonstances faciles à prévoir, et

qui arriveront peut-être bientôt ? Mon devoir ; du moins, je l'espère, parce que je me confie en Celui de qui découle toute force et toute lumière.

Adieu, mon cher ami, à bientôt. Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'espère vous trouver bien guéri et bien portant. (CG1 L221)

Jean-Marie de la Mennais reviendra en juillet 1815 (CG1 L294) sur l'épisode des Cent-Jours qu'il a vécu difficilement à Saint-Brieuc : climat de critiques et de suspicion, sans compter la querelle et les prises de position au sujet de l'*École mutuelle* que Carnot voulait imposer aux municipalités et dont M. de la Mennais ne veut absolument pas.

Il reviendra en janvier 1816 sur la santé de son ami Jean-Joseph et sa tendance à se laisser « gagner » par la mélancolie.

« Et vous donc aussi vous broyez du noir ! À quoi cela sert-il ? Si nous jugeons de l'avenir avec nos craintes, il est certain que nos maux ne sont pas finis, et qu'une nouvelle catastrophe nous menace encore : mais ne vaut-il pas mieux fermer les yeux, et dormir d'un doux sommeil de foi, d'amour, de confiance dans la providence.

Ceux qui habitent le ciel et lisent dans l'éternelle volonté de Dieu, doivent avoir grand pitié de nous, qui ne lisons que dans des journaux souvent mensongers, et n'en prétendons pas moins prévoir les événements, et juger la Providence. » (CG1 L371)

Le 1^{er} mai 1815, Jean-Marie de la Mennais, en tant que prêtre, adresse une missive un peu étonnante à son ami qui, à 32 ans, a laissé passer une seconde fois l'occasion de contracter mariage.

« Je regrette que vous soyez toujours idem homo : votre premier projet était le meilleur ; il n'a pas réussi, et je crains que l'espoir de le réaliser plus tard ne soit qu'une illusion qui vous empêche de chercher ailleurs. Si la seconde personne en question vous convenait réellement, sous les rapports essentiels, pourquoi n'en pas finir promptement ? Vous trouvez peut-être que je vais un peu vite en besogne ; cependant, les raisons qui me déterminent sont fortes et méritent d'être prises en considération. Depuis deux ou trois ans vous êtes dans le même état d'indécision ; vous occupant sans cesse de votre affaire, et restant toujours au même point. Quand donc avancerez-vous vers votre but, et y arriverez-vous ? Vous ne ressemblez pas mal, ce me semble (soit dit sans vous offenser) à l'âne de Buridan : je vois avec peine votre irrésolution, car je n'imagine pas ce qui pourra la faire cesser : le

*mariage est un saut dans l'ombre*⁹ : vous pourriez bien suivre l'exemple de ce philosophe qui ne trouvait pas la vie trop longue pour y penser.» (CG1 L244)

Je désire ardemment que vous soyez un saint

Dans un courrier daté de 2 juin 1816, Jean-Marie de la Mennais répond à une lettre de son ami : d'emblée, il le rassure ; vous ne me dérangez pas ! Jean-Marie de la Mennais sent visiblement son ami gêné de lui avouer une peine secrète. Sans forcer la confiance, il donne de bons conseils sur la conduite à tenir en ces temps de Restauration. Enfin, il place un mot délicat sous forme de question incisive sur le « silence » de son ami ; et brusquement, le grand conseil spirituel qui a dû l'étonner à la lecture : **Je désire ardemment que vous soyez un saint !**

Quelle est donc cette nouvelle que vous ne pouvez pas m'écrire, et qui me causera une si grande surprise, quand je l'apprendrai ? Dites-moi un mot, ou un demi-mot, qui m'aide à deviner de quoi il s'agit.

*Oh, oui, j'ai pensé à vous aujourd'hui en présence du Seigneur, et je l'ai remercié des grâces qu'il vous a faites : vous savez, mon tendre ami, combien **je désire ardemment que vous soyez un saint**, et je ne sais pourquoi on craint presque de mériter ce titre ici-bas, quoiqu'il faille nécessairement être saint sur la terre, si l'on veut habiter le ciel. »* (CG1 L414)

La réponse ne tarde pas. Il y a eu un accrochage entre l'abbé Langrez et M. Querret : on n'en saura pas les circonstances, même si Jean-Marie suggère à son ami de lui en dire davantage. Sans doute, auront-ils le loisir d'en reparler à tête reposée lorsqu'ils se reverront en septembre à Saint-Brieuc.

« Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur ! vous êtes brouillé avec Langrez, ou du moins il y a quelque chose de fâcheux, de pénible, entre vous et lui : j'ignore ce que c'est, et pourtant, il serait bon que je le susses : marquez-le moi donc, et au plutôt. Adieu, mon tendre ami ; réponse longue et prompte, s'il vous plaît, à votre frère. Le Briochin » (12 juin 1816, CG1 L421).

⁹ Pour rassurer les lecteurs : En 1821, M. Querret épousera Mlle Virginie Marie Joséphine Macé.

Courriers de demande de service ponctuel

Dans quelques courriers plus personnels, Jean-Marie de la Mennais sollicite son ami pour des recherches délicates.

Premier exemple, le 28 septembre 1814. Un cas compliqué de situation matrimoniale se présente à Saint-Brieuc. Jean-Marie de la Mennais ne sait pas trop que répondre. Par contre, un ami prêtre, M. Michel, de Saint-Malo peut l'aider. M. Querret sert d'intermédiaire. (CG1 L149)

Deuxième exemple, le 8 août 1817. Jean-Marie de la Mennais lui confie un maître, M. Chenu, qui est chargé d'enseigner les mathématiques dans l'école ecclésiastique de Dinan. Il lui demande de l'accueillir pour quelques leçons de géométrie. (CG1 L627).

Troisième exemple, le 7 septembre 1834. M. Querret est chargé d'introduire fr. Thadée, qui n'est autre que le frère du frère Cyprien Chevreau - futur supérieur général après le décès du Père de la Mennais - dans l'école de Pleurtuit et de veiller sur lui. (CG3 L1772)

Et l'on ne compte pas les demandes de plus en plus fréquentes à partir de 1820, d'édition de livres de mathématiques à l'usage des frères de la congrégation qu'il vient de fonder en union avec Gabriel Deshayes.

Inquiétude des enseignants de Saint-Malo : rien n'est plus comme avant !

Jean-Marie de la Mennais écoute les confidences des prêtres de l'Institution, entend leurs inquiétudes qui se résument en deux phrases : *Depuis que vous êtes parti, rien n'est plus comme avant. Pouvons-nous avoir confiance en M. Querret ?* Ces propos sont le lot de tous les chefs d'établissement, en particulier les laïcs qui succèdent aux religieux.

L'abbé Langrez regrette que le chef de l'Institution ne souhaite pas augmenter le nombre d'élèves candidats au sacerdoce. Il se plaint à Jean-Marie de la Mennais. Voici sa réponse toute délicate.

« Il serait bien fâcheux que notre excellent ami, M. Querret, ne voulut pas augmenter le nombre des jeunes aspirants à l'état ecclésiastique qui étudient chez lui, s'il s'en présente qui aient d'heureuses dispositions. Je suis persuadé qu'il aura égard aux représentations que vous lui avez faites à cet égard ; il est si bon !

D'ailleurs, les classes seront d'autant meilleures qu'il y aura plus d'écoliers, et il me semble même que les classes supérieures seraient à peu près nulles, si on n'admettait pas les élèves auxquels vous vous intéressez : eux seuls peuvent les soutenir. Quand je verrai M. Querret, je lui ferai ces observations.

Vous allez donc aussi avoir une mission ? Tâchez d'en profiter, et, à la suite, d'organiser une congrégation de jeunes gens ; c'est le meilleur, et peut-être le seul moyen d'entretenir parmi eux la piété. » (20 juillet 1817, CG1 L612)

1818. LE SOUCI DE FORMATION SPIRITUELLE DES JEUNES DE L'INSTITUTION

Jean-Marie de la Mennais conseille à son ami Querret, à la suite de la « mission » organisée sur la paroisse de Saint-Malo, d'encourager et susciter même, en tant que chef d'Institution, des Congrégations (mouvements spirituels pour jeunes) comme il s'en développe dans les paroisses des Côtes-du-Nord, Il lui indique que cela fait partie de la mission de l'abbé Langrez, et Jean-Marie de la Mennais se dit prêt à lui faire parvenir des documents préalables.

« Ce que vous me dites des suites de la mission ne me surprend point : le seul bien durable qu'elle put faire à Saint-Malo, c'était l'établissement des Congrégations ; Langrez m'a écrit des choses touchantes de celle des jeunes gens ; mais, dans un an d'ici, qu'est-ce qui restera de tout cela ? Ah, mon Dieu, comme cette pensée m'attriste ! Pauvre pays ! Cette terre des saints ne sera plus bientôt qu'un champ entièrement couvert des ronces de l'impiété, et à quoi cela tient-il ? vous le savez. Quoi qu'il en soit, espérons que les semences qui ont été jetées au fond des cœurs, y subsisteront encore quelque temps, et que peut-être un jour elles y germeront et s'y développeront par les soins de ceux à qui sera confiée la culture de cette terre si malheureuse. ...

Voilà le cachet de ma congrégation¹⁰ ; vous devriez bien en faire faire un semblable pour la vôtre ; dites-moi donc comment on l'organise ; des détails ! Des détails ! Si on laisse s'affaiblir les premières impressions, vous n'aurez fait qu'un beau rêve. Tous les jours notre collègue s'améliore : vous ne vous faites pas d'idée de la piété, de

¹⁰ Un cachet de cire rouge, de forme ovale, est joint à la lettre : il représente une Vierge à l'Enfant, avec cette inscription à l'entour : "Congrégation des jeunes gens de Saint-Brieuc".

la ferveur, du zèle de mes Congréganistes, ce sont des Anges. Ô non, je n'abandonnerai pas des enfants qui me sont si chers ». (16 février 1818, CG2 L714)

Jean-Marie s'en réjouit dans une lettre écrite 3 mois après.

Savez-vous ce qui me réveille ? C'est qu'on m'a rapporté mille détails sur les congrégations malouines, qui m'ont fait tressaillir de joie et d'espérance. Serait-il donc vrai que la religion revivrait, prendrait même de nouvelles forces, dans notre pauvre pays ? Ô, mon cher ami, que ne me dites-vous cela ? J'y croirais alors, et, en bon malouin, je chanterais mon nunc dimittis !

Marquez-moi ce qui en est ; je m'intéresse surtout aux jeunes gens, dont vous êtes le père. Où en sont-ils ? Les a-t-on organisés ? Qu'est-ce qui est Préfet ? Je suis tenté de vous faire mille questions. » (5 mai 1818, CG2 L744)

1822-1823 : LES HEURES SOMBRES DU DOUTE

Cependant, peu à peu, le personnel enseignant du collège s'est transformé. Parmi les maîtres des débuts, figuraient encore l'abbé Langrez, ancien élève lui-même, et d'autres prêtres : Julien Lechat, autorisé à enseigner à l'Institution de Saint-Malo par arrêté du recteur d'Académie en date du 6 avril 1818, Mathurin-François Poret nommé le 20 avril 1819, Joseph Barbé d'Iffendic, Jean-Pierre Le Moine, de Vergeal.

Mais le personnel laïc était devenu la majorité. Pour l'abbé Langrez, *l'abbé Vielle, l'abbé Bachelot et surtout l'abbé Jean-Marie de la Mennais n'avaient pas été remplacés* : l'Institution de Saint-Malo était devenue une école laïque ; le petit séminaire d'antan n'était plus qu'un douloureux et mélancolique souvenir.

En cette période, pour rétablir en petit Séminaire l'ancien collège de Saint-Malo ou seulement pour accepter, comme autrefois, tous les jeunes gens des environs se destinant au sacerdoce, les ressources produites par les rétributions scolaires étaient devenues insuffisantes. D'autre part, conformément aux nouveaux règlements en vigueur, M. Querret était obligé, pour chaque élève, de verser à l'Université une indemnité. Lors de la séance du Conseil Municipal de Saint-Malo, le 14 mai 1823, la subvention municipale avait été réduite. Aussi, à son grand regret, le directeur était obligé de refuser, parfois, l'entrée de son

institution à des jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique. Et l'abbé Langrez en gémissait.

Plus inquiétant : les élèves quittaient peu à peu l'établissement de M. Querret qui allait être obligé de fermer ses portes, comme autrefois celui de M. Luzière.

La vérité est que dans le pays malouin, foncièrement pratiquant, on veut que l'école soit religieuse, non seulement de fait mais de nom. M. Querret en a conscience et Jean-Marie de la Mennais en prend la mesure; il fait part de son inquiétude à M. Querret. Il projette la nomination, en tant que nouveau directeur du collège municipal de Saint-Malo, d'un prêtre, le docte abbé Manet et en même temps, il cherche une solution, pour que son ami Querret, ébranlé, puisse rebondir.

« Voilà, mon cher ami, l'état des choses ; il faut absolument qu'il y ait une décision prise très prochainement car le collège s'en va comme par morceaux ; maintenant, s'il arrivait qu'un ecclésiastique fut nommé principal, consentiriez-vous à être professeur de mathématiques avec un traitement de 2000 F fixes, n'ayant à donner que quatre heures de classe par jour, et avec l'assurance d'obtenir un peu plus tard la même place dans un collège royal ? Je sens très bien combien cette seconde proposition est différente de la première que je vous ai faite¹¹ ; toutefois, j'ai un si grand désir de vous avoir auprès de moi, et vous avez de si bonnes raisons pour quitter Saint-Malo, que je cherche tous les moyens de remplir vos vues et les miennes. Je vous prie de me dire ce que vous en pensez, afin que si je ne réussis pas dans mon premier projet, j'essaie de faire réussir le second : calculez qu'en outre du traitement vous auriez le produit de vos leçons particulières et même de quelques pensions, car vous ne manquerez pas de jeunes gens qui la prendraient chez vous, si vous étiez logé assez grandement pour en recevoir un certain nombre.

Où en est notre arithmétique ? Je serais bien aise qu'elle fut imprimée pour la rentrée des classes¹².

¹¹ En effet, Jean-Marie de la Mennais, souhaitait dans un premier temps que M. Querret puisse diriger le collège de Saint-Brieuc.

¹² L'ouvrage demandé par M. de la Mennais pour ses écoles de frères, parut en décembre 1822, sous le titre *Leçons élémentaires d'arithmétique*, édité chez Hovius à Saint-Malo

Adieu, mon bon ami - Vous savez si je vous aime! » J. M. M »
(11 juin 1822, CG2 L968)

Jean-Marie de la Mennais « prend soin »

À ce stade, la transformation de l'Institution de M. Querret en un collège religieux n'est plus qu'une question de mois. L'abbé Jean-Marie de la Mennais cherche toujours, pour son cher ami qui, aux mauvais jours, lui a rendu un si appréciable service, un poste digne de sa science et de ses mérites. Il lui écrit de la Grande Aumônerie, où il exerce désormais depuis novembre, une lettre datée du 26 décembre 1822 :

« J'avais demandé au grand-maître [de l'Université] une audience un peu longue ; il me l'avait promise, mais sans convenir du jour ; enfin, ce n'est qu'hier, après avoir dîné avec lui chez le grand-aumônier, que j'ai pu lui parler de votre affaire; il a fort bien accueilli ce que je lui ai dit à votre sujet et il m'a prié de lui donner une note, par écrit, pour le lui rappeler. Dans cette note, je lui demanderai pour vous, ou bien une place de professeur de mathématiques et de physique à Paris, ou bien une place d'inspecteur d'académie en province, le moins loin possible de la Bretagne. Voilà ce qu'il y a de mieux, selon moi, pour commencer. J'abandonne entièrement notre projet pour Saint-Brieuc. Quant à la place de Proviseur, ce serait une des plus difficiles à obtenir ; on désire ne la donner qu'à des ecclésiastiques : enfin, nous verrons. (CG2 L992)

1824 : LES CONTACTS SE FINALISENT

Jean-Marie de la Mennais a bien compris que M. Querret souhaite se retirer à proximité de Saint-Malo avec sa famille. Il vient d'acheter l'ancien prieuré *La Motte au Mont Fortin à Pleurtuit*. Une petite fille, Adèle, y est née le 23 avril 1823. Jean-Marie craint que ses ressources soient insuffisantes pour faire face aux charges, et il le lui dit.

« Je vous vois avec regret quitter de si bonne heure la carrière de l'enseignement et vous retirer au fond d'une campagne, avec une fortune qui, il est vrai, suffit à vos désirs, mais qui ne suffira pas aux besoins de votre famille, si elle augmente, comme il faut l'espérer. »
(CG2, L1053)

Les échanges continuent malgré les tâches multiples auxquelles Jean-Marie de la Mennais doit faire face ; les courriers sont désormais

adressés à Pleurtuit, Jean-Marie de la Mennais s'annonce pour le mois de mars.

« J'ai été touché jusqu'au fond de l'âme de votre bonne lettre du 30 janvier : vous êtes, en vérité, trop indulgent et trop aimable : mais, vous avez fort bien senti que j'étais digne de pitié, et, voilà sans doute pourquoi vous vous montrez envers votre pauvre ami si miséricordieux. Ah, quelle vie que la mienne ! Qu'elle est fatigante, ennuyeuse et triste ! Mais, à quoi servent ces lamentations ? La Providence m'y a placé : il faut que j'y reste tant qu'il lui plaira.

Adieu, à bientôt : je vous embrasse et je vous aime du cœur le plus tendre. Votre fidèle ami ». (14 février 1824, CG2 L1127)

En avril : Mon excellent ami, consolez-vous, les choses n'en sont point où vous le croyez : si cela était, je serais trop heureux, car je n'ai pas d'autre désir et d'autre ambition que de m'en retourner au plus vite en Bretagne, et de redevenir petit Jean comme devant et j'espère que la Providence favorisera ma retraite définitive. Je reste donc endormi sur son sein comme un petit enfant, et quand viendra le moment du réveil, je dirai du fond du cœur à ma bonne mère : ecce venio ut faciam voluntatem tuam. [« Voici que je viens pour faire votre volonté »]. Je n'oublie point votre autre affaire : je l'ai bien à cœur.

Adieu, mon digne ami : mille choses tendres à tous nos messieurs de Saint-Malo, je vous embrasse et je vous aime de toute mon âme. » (10 avril 1824, CG2 L1140)

Les contacts se précisent : M. de la Mennais vient de rencontrer M. Augustin Cauchy¹³.

« Mon cher ami, ... J'ai remis à Cauchy, en mains propres, et votre lettre et votre ouvrage : il m'a promis monts et merveilles : je lui en reparlerai, soyez en sûr, et j'ai quelque espoir de réussir... Adieu, mon bon ami : je vous embrasse du cœur le plus tendre ». (21 juin 1824, CG2 L1168)

¹³ M. Cauchy (1789-1857), mathématicien célèbre, était, depuis 1816, membre de l'Académie des Sciences. Légitimiste, il sera professeur au Collège de France, mais perdra son emploi, en 1830, pour refus de serment. Après avoir été à Turin, il fut appelé, en 1832, à Prague, pour diriger l'éducation scientifique du duc de Bordeaux, petit-fils de Charles X. En 1846, professeur à la Faculté des sciences, il refusera en 1852 le serment au gouvernement issu du 2 décembre et ne réintégrera sa chaire, sans serment, qu'en 1854. [Note de M. Louis Le Guillou]. (Voir aussi les pages suivantes.)

M. Querret n'est plus officiellement chef d'Institution depuis la fin juin ; et c'est la dernière lettre que son ami Jean-Marie de la Mennais lui écrit de Paris : il s'apprête, en effet, à rejoindre définitivement la Bretagne pour se consacrer désormais aux Frères. Il lui fait part des derniers développements des contacts pris avec M. Cauchy.

« Cher ami, l'unique but [de cette lettre] est de vous assurer que je ne vous oublie pas, non plus que notre bon Cauchy : il a parlé de vous avec beaucoup d'intérêt au Grand Maître et à plusieurs personnes : voilà en original l'une des réponses qu'il a reçues : je vous l'envoie comme preuve des soins qu'il se donne. Vous pouvez être certain de son zèle d'amitié, et du désir qu'il a de réussir : mais dans ce triste pays tout ce qui est bien marche lentement et on a une peine extrême à réussir à quoi que ce soit de bon.

Et moi, dans trois semaines, je me promènerai sur les grands chemins de Bretagne, mais je n'arriverai que vers le 20 de Septembre dans vos environs. Adieu, mon excellent ami : je vous embrasse du cœur le plus tendre. Jean » (6 juillet 1824, CG2 L1178)

Nous avons suivi M. Querret à la tête de l'Institution de Saint-Malo, où il s'est dépensé pendant onze ans : première expérience de responsabilité au sein d'une équipe toute donnée à l'éducation chrétienne. Comme tout un chacun, il a connu les joies de la direction, la fatigue des jours, les soucis continuels ; il fallait veiller à la cohésion des équipes autour d'un projet, malgré les revers, les plaintes et en tenant compte des contraintes administratives qu'il faut bien assumer.

Nous avons noté que Jean-Marie de la Mennais lui a toujours gardé son amitié et manifesté écoute et encouragement. En particulier, il a exercé auprès de M. Querret la mission délicate de « *tutelle mennaisienne* » : il a pris soin de lui prodiguer, courrier après courrier, et sans doute au cours des visites que son emploi du temps pouvait lui accorder, une direction spirituelle de très haut niveau, il a toujours su l'accompagner avec doigté. Il ne l'a jamais abandonné au milieu du gué, surtout dans les dernières années plus délicates supportées avec courage. Son entourage a manifesté jusqu'au bout confiance et respect au chef d'Institution. M. Querret, ébranlé par les soucis, ne s'est jamais

répandu en plaintes stériles et faisait confiance à Jean-Marie de la Mennais, « l'ange » que la Providence lui a envoyé pour le reconforter. Enfin, l'amitié très profonde que lui témoignait Jean-Marie de la Mennais a su trouver pour M. Querret, inquiet pour lui-même et sa famille, une solution personnelle quasiment « sur mesure ». Pour qu'il puisse quitter Saint-Malo dignement, il le reconforte et l'assure des appuis qui lui permettront de faire face à une nouvelle existence, dans le domaine de ses capacités et talents en vue d'une nouvelle mission.

ÉPILOGUE – LE MARIAGE DE M. QUERRET EN 1821

Le 29 septembre 1821, Jean-Joseph Querret, 38 ans, épouse à Plouër-sur-Rance, Virginie Marie Joséphine Macé, 21 ans. Jour solennel et très heureux, bien sûr. Jean-Joseph est, d'après l'acte de mariage, principal du collège de Saint-Malo; sa maman âgée de 69 ans est à ses côtés ainsi que sa sœur ainée Jeanne Dutailly, veuve Barbé, âgée de 46 ans et sa nièce Jeanne Marie Barbé Dutailly, âgée de 21 ans.



Signatures de l'acte de mariage de Jean-Joseph Querret et Virginie Macé.

Pour sa part, la jeune épouse Virginie Macé est issue d'une famille très respectée de l'aristocratie malouine : chez les Macé de Lépinay et les Bourdé, on rencontre des capitaines de vaisseaux, des amiraux et contre-amiraux, et autres officiers de la Légion d'honneur et chevaliers de l'Ordre de Saint Louis qui ont sillonné les mers du monde, prenant leur part aux missions de la marine Royale notamment en Méditerranée et jusqu'à Saint Domingue.

On y croise également des universitaires, des officiers de santé, des professeurs de « Math Spé » au lycée Henri IV, des professeurs à la faculté des Sciences de Marseille, ainsi que des avocats au Parlement de Bretagne et autres Procureurs du Roy.

Par ailleurs, **Virginie Macé (Mme Querret)** avait 2 sœurs, *Aimée* Marie Claire et *Claire* Joséphine Marie, et un frère, *Augustin* Pierre Marie Macé, prêtre, décédé à Saint-Brieuc en 1825 à l'âge de 26 ans : il était régent de rhétorique au collège de Saint-Brieuc.

Antonin Macé, le cousin-biographe

C'est l'occasion de noter que le biographe de M. Querret, M. **Antonin Macé**, à qui on doit un éloge très documenté en 1840, dans la revue malouine « *La Vigie de l'Ouest* », est de la famille : c'est le **cousin germain** par alliance de Virginie Macé, épouse de M. Querret : dans leur généalogie, l'un et l'autre ont pour grands parents : Pierre Macé de l'Épinay et Rose Lallemand qui se sont mariés à Dinan en 1773. Notre biographe est historien et géographe, doyen de la Faculté de Lettres de Grenoble, chevalier de la Légion d'honneur, après avoir été professeur d'Histoire au Collège Royal de Nantes.

CHAPITRE 4
JEAN-JOSEPH QUERRET
« DOCTEUR ÈS SCIENCES »
(1825-1830)

1825- SÉJOUR PARISIEN POUR ÉTUDES

La lettre du 26 janvier 1825 (CG2 L1200) nous donne le contexte de l'arrivée de M. Querret à Paris. Jean-Marie de la Mennais lui décrit l'atmosphère « politique » qu'il va trouver dans la capitale. Entre les lignes, il réfléchit tout haut devant son ami. Nous sommes en pleine Restauration, période difficile où la population, voit renaître, à l'occasion de l'arrivée en 1824 de Charles X, dernier roi de France qui sera sacré de façon somptueuse à Reims le 29 mai 1825, les opinions ultraroyalistes et leurs contraires. Les débats et les rumeurs vont bon train ; les oppositions sont marquées : les ultras contre les libéraux, les Chevaliers de la Foi contre les francs-maçons, les catholiques contre les anticléricaux, etc. Jean-Marie de la Mennais, qui vient de passer presque deux années dans ce monde parisien, nomme sans le dire, *le malouin Chateaubriand* (1768-1848), qui s'est lancé en politique au début de la Restauration : royaliste légitimiste, tour à tour écrivain au *Journal des débats*, puis à l'origine du journal *Le Conservateur*, orateur parlementaire, ministre des Affaires étrangères, ambassadeur à Berlin puis à Londres, opposant s'alliant aux libéraux, à nouveau parlementaire jusqu'en 1833.

Pour l'heure, à l'initiative des Ultras, se préparent deux lois à connotation religieuse initiées par Charles X et présentées le 4 janvier 1825 à la Chambre des Pairs : ce projet est aussitôt attaqué par les libéraux et autres anticléricaux au motif d'une ingérence du politique sur le spirituel : il s'agit d'abord d'une loi visant à donner le droit au gouvernement de reconstituer par simple ordonnance les congrégations religieuses ; le deuxième projet concerne la loi condamnant les sacrilèges qui sera votée effectivement en avril 1825, ne sera pas véritablement appliquée et finalement sera dénoncée et retirée en 1830.

Bref, Jean-Marie de la Mennais prévient son ami qu'il entre dans une capitale où le microcosme politique est loin de ressembler à une oasis tranquille et sereine. Remarquons le conseil final de Jean-Marie de la Mennais : l'abandon à la Providence, conseil que le destinataire a souvent entendu. La lettre est citée en entier.

« Ah, ah! vous savez maintenant ce que c'est que Paris - J'en suis fort aise, car, si j'avais jamais le malheur d'y retourner, (Dieu m'en garde) vous seriez plus indulgent encore que vous ne l'étiez autrefois, quand je ne répondais pas tout de suite à vos lettres - maintenant, je n'ai pas la même excuse : cependant, il est très vrai que je suis plus occupé ici que je ne l'étais dans la capitale : là on passe son temps à ne rien faire, chacun le pille et le dissipe : ici, c'est tout autre chose ; pas une minute de perdue : nos heures sont pleines, et elles paraissent si courtes que, vraiment, elles passent avec une rapidité qui étonne : j'ai sur ma table et sur ma cheminée, vingt livres que je voudrais lire à la fois : je suis, sous ce rapport, aussi enfant que je l'étais il y a trente ans. Et pourtant, vanité que tout cela, comme le reste ! Mais, le reste est souvent pénible, et ceci est délicieux.

Vous me demandez ce que nous pensons de certains projets de loi relatifs à la religion - vous le saurez bientôt : préparez vos oreilles, car vous entendrez autour de vous un beau tapage. - Il existe un écrivain très connu de vous, dont la plume est un rasoir avec lequel il coupe les réputations, les amours propres etc. et cet écrivain est très disposé à dire ce qu'il pense sans ménagement, dans une circonstance où l'on remue de si hautes et de si délicates questions, et où les gens qui devraient les comprendre le mieux, semblent avoir pris à tâche de les embrouiller, ou plutôt de les décider d'une manière aussi funeste qu'elle est fausse.

Et moi aussi j'ai bonne envie de vous revoir ! quand sera-ce ? plus tôt peut-être que nous ne pensons : la vie est si drôle !¹⁴ les événements se succèdent si rapidement ! Qui vous aurait prédit, il y a trois ans, que vous seriez aujourd'hui à Paris, comme vous y êtes, vous aurait paru être un fou, et, voilà, ce qui doit nous faire continuellement penser à la dépendance où nous sommes de Dieu, et, en même temps nous faire nous résigner sans peine à tout ce qu'il ordonne. Point de regrets, point

¹⁴ En réalité Jean-Marie a le projet de se rendre à Paris au mois de mars et traiter de sujets concernant ses frères.

de prévoyance inquiète ; se reposer doucement dans le sein de la Providence : c'est le secret du bonheur.

Adieu, mon tendre ami : n'allez pas croire que je vous aime plus en 1825 qu'en 1824, vous vous tromperiez complètement ; je suis et je serai toujours le même pour vous. Adieu, encore une fois, je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur. Jean

F(éli) vous dit mille choses aimables.

À Monsieur Querret, rue de Poissy n° 10, à Paris.

Rencontre avec M. Cauchy

Augustin Cauchy (1789-1857) est né à Paris à la veille de la Révolution Française. C'est l'un des mathématiciens les plus prolifiques de l'histoire, quoique devancé par Euler, avec près de 800 parutions et sept ouvrages. Ses recherches couvrent l'ensemble des domaines mathématiques de l'époque. On lui doit notamment, en analyse, l'introduction des fonctions holomorphes et des critères de convergence des suites et des séries entières. Ses travaux sur les permutations furent précurseurs de la théorie des groupes. En optique, on lui doit des travaux sur la propagation des ondes électromagnétiques.

Cauchy le catholique affiché

Catholique convaincu, proche des jésuites, Augustin Cauchy s'engagea dans la Congrégation¹⁵, lors de ses études. Dès son séjour à Cherbourg, il fut critiqué pour son habitude de prier matin et soir : « *On dit que ma dévotion me fera tourner la tête* »

Il éprouvait une antipathie pour les idées libérales issues du XVIII^e siècle et s'engagea dès son retour en France en 1838 pour l'enseignement catholique en défendant les écoles jésuites. Supprimées en 1772 et rétablies sous la Restauration, celles-ci furent remises en cause sous la Monarchie de Juillet. Cauchy se dressa pour leur défense aux côtés de Xavier de Ravignan, prédicateur de Notre-Dame : « *Catholique, je ne peux rester indifférent aux intérêts de la religion ;*

¹⁵ Il s'agit d'une vieille institution religieuse fondée à Rome en 1560 à l'initiative d'un jésuite. En France, elle s'est développée dès 1801, fut dissoute en 1809, reconstituée en 1819. Réseau puissant et actif, elle se voulait un contrepoids d'influence face à la franc-maçonnerie.

géomètre, je ne peux rester indifférent aux intérêts de la Science. [...] Vous ne considérez pas comme des ennemis de la civilisation ceux-là même qui ont éclairé et civilisé tant de peuples divers. »



Cauchy s'intéressa à diverses œuvres catholiques :

- Il apporta un soutien actif dès 1838 à la **Société de Saint-Vincent-de-Paul**, œuvre catholique fondée en 1833 par Frédéric Ozanam pour apporter une aide aux démunis ;

- il fonda en 1842 l'**Institut catholique**, ou Centre du Luxembourg, dont il présida la section scientifique ;

- En 1856, il est l'un des fondateurs de l'Œuvre des Écoles d'Orient qui existe toujours sous le nom légèrement modifié de l'**Œuvre d'Orient**, dont l'objectif est

de consolider l'émancipation par l'éducation.

*

Le doctorat de M. Querret

Laissons son cousin-biographe, Antonin Macé, nous expliquer ses études et ses rencontres. (*Les Notabilités malouines*, Antonin Macé, dans *La Vigie de l'Ouest*, 1840)

« À peine arrivé, M. Querret se trouva en relation avec des hommes du premier mérite, tels que MM. Cauchy, Binet, Poisson, Ampère, Francoeur, Arago, Thénard,¹⁶ etc., qui apprécièrent l'étendue de ses

¹⁶ Jacques BINET (1786-1856), mathématicien rennais et astronome, ami de M. Cauchy.

Siméon POISSON (1781-1842), mathématicien, géomètre et physicien, professeur à la Faculté de sciences de Paris jusqu'en 1830.

André AMPÈRE (1775-1836, mathématicien, physicien, spécialiste de l'électromagnétisme.

Louis FRANCOEUR (1773-1849), mathématicien, titulaire de la chaire d'Algèbre supérieure à la Faculté de Sciences de Paris.

François ARAGO (1786-1853), professeur de géométrie analytique à Polytechnique et astronome.

Louis THÉNARD (1777-1857), chimiste, professeur à Polytechnique et au Collège de France.

Adrien LEGENDRE (1752-1833), professeur de géométrie. Il a inclus dans son *Traité* un théorème de Querret sur les pyramides équivalentes.

connaissances et conçurent pour lui une haute estime et une sincère affection. »

M. Macé enchaîne, en donnant plus de détails sur les liens privilégiés avec quelques « Maîtres » qui étaient de la même génération, pour ne pas dire, du même âge, que M. Querret.

« On en trouve des preuves dans sa correspondance avec plusieurs de ces messieurs, qui lui envoyaient leurs ouvrages. M. Poisson disait, en parlant de M. Querret, que c'était le seul homme connu de lui qui, n'ayant étudié les sciences qu'en province, les sût à fond. M. Ampère lui confia la rédaction de plusieurs de ses leçons et de divers articles publiés dans les journaux. M. Cauchy le chargea d'une suppléance à une espèce d'école normale, que les Jésuites venaient d'établir à Paris. C'était en effet l'époque où le gouvernement de la Restauration, dans son hostilité aux idées libérales, essayait de détruire tous les grands monuments universitaires. L'École normale, - *appelée Pensionnat normal* - cette belle et féconde idée de la convention et de Napoléon, n'avait pu échapper au gouvernement réactionnaire ; cependant, dans ses quelques années d'existence, elle avait eu le temps de produire des hommes distingués, dans les sciences, la littérature, l'histoire. »

« Les Facultés et les Collèges s'honoraient encore de ces grands débris de l'Université impériale, et les jésuites n'avaient rien trouvé de mieux, pour lutter contre l'université, que de l'imiter dans un de ses principaux établissements. Là encore, le découragement saisit promptement M. Querret ; et, malgré les instances qui lui furent faites pour qu'il se fixât à Paris, il n'y resta que le temps nécessaire pour exciter de vifs regrets parmi les maîtres et les élèves qu'il y avait connus, et subir avec distinction les épreuves du doctorat. Sa thèse de mathématiques fut surtout remarquée. C'était un ouvrage, disait Legendre, bien capable de juger M. Querret, dont il avait loué lui-même les travaux antérieurs. Tous les jeunes gens de nos écoles connaissent, en effet aujourd'hui, cette ingénieuse et élégante démonstration des pyramides équivalentes, due à M. Querret ; elle sert de base à une foule de démonstrations pour la solidité des corps ; et Legendre, comme on le sait, l'a insérée, avec les plus grands éloges, dans son traité élémentaire de géométrie. »

M. Querret sort en juin 1825, après 10 mois d'études universitaires à la Faculté des Sciences de Paris, DOCTEUR ÈS SCIENCES grâce à

la soutenance de deux thèses (une en astronomie et une en mécanique), respectant le cahier des charges des titres tels qu'inscrits dans le décret impérial portant organisation de l'Université, en date du 17 mars 1818.

L'article 24 de ce décret stipule que « *pour être reçu docteur dans cette faculté, on soutiendra deux thèses, soit sur la mécanique et l'astronomie, soit sur la physique et la chimie, soit sur les trois parties de l'histoire naturelle, suivant celle de ces sciences à l'enseignement de laquelle on déclarera se destiner* ».

D'autre part, M. Querret est gratifié du titre honorifique de « OFFICIER DE L'UNIVERSITÉ », titre accordé aux personnes recommandables par leurs talents ou leurs services et qui permet aux titulaires de recevoir des pensions ou des décorations.

Durant cette année d'études intenses, Jean-Joseph Querret est demeuré loin de sa propre famille : il n'a pas pu assister son épouse lors de la naissance, le 7 mars 1825, à Pleurtuit, de leur deuxième fille Marie Joséphine Reine Marguerite : sa sœur aînée Jeanne Perrine Querret, veuve de feu M. Barbé Dutailly, s'est chargée de la déclaration et présentation en mairie de Pleurtuit.

PROGRAMME
DE LA
THÈSE D'ASTRONOMIE,
QUI SERA SOUTENUE
DEVANT LA FACULTÉ DES SCIENCES
DE PARIS,
Le trente Juin 1825;
PAR M. QUERRET.

PROGRAMME
DE LA
THÈSE D'ASTRONOMIE.



Nous prenons pour sujet l'astronomie Nautique, et en particulier la détermination de la position d'un observateur à la mer.

1. Pour déterminer sa position, le navigateur doit être muni de cartes : celles que l'on emploie ordinairement dans la marine sont les Mappemondes, les cartes plates et les cartes réduites. — Construction et usage de ces différentes cartes. (M. Lacroix, introduction à la Géogr. de Pinkerton.)

2. Les instruments dont les marins font usage pour leurs observations sont l'octant, le sextant et le cercle de réflexion. — Description et usage de ces instruments.

3. De la boussole. — Propriétés de la loxodromique. — Son usage pour déterminer le lieu du vaisseau par des mesures actuelles, ou *la latitude et la longitude estimées*.

4. Correction à faire aux hauteurs observées des astres, pour avoir leur hauteur vraie, au moyen des tables de *dépression, réfraction, parallaxe et demi-diamètre*.

5. Calcul de l'heure du passage de la lune ou d'une étoile au méridien du vaisseau.

6. Différentes méthodes pour le calcul de la latitude, 1° par la hauteur méridienne de la lune, du soleil ou d'une étoile, 2° par deux hauteurs prises hors du méridien. — Méthode trigonométrique ordinaire. — Nouvelles formules communiquées à M. Delambre par l'auteur de cette thèse, et insérées dans la *connaissance des temps de 1822*.

7. Manière de déterminer l'heure à la mer par le lever ou coucher réel ou apparent des astres, leur passage au 1^{er} vertical, leur hauteur à un instant quelconque. — Instant le plus favorable pour cette détermination.

8. Manière de calculer à la mer la variation de la boussole, 1° par le lever ou coucher réel ou apparent, 2° par le passage au 1^{er} vertical, 3° par l'observation de l'azimut, à un instant quelconque.

9. Relèvements astronomiques.

10. Détermination de la longitude par la distance de la lune au soleil, ou aux étoiles, au moyen de la formule de M. de Borda, soit qu'il y ait trois observateurs, ou qu'il n'y en ait qu'un seul. (M. Franceur, *Uranographie*.)

Vu et approuvé par le Doyen de la Faculté des Sciences,

THÉNARD.

28 Juin 1825.

PROGRAMME
DE LA
THÈSE DE MÉCANIQUE,
SOUTENUE
DEVANT LA FACULTÉ DES SCIENCES
DE PARIS,
Le
PAR M. QUERRET.

TRAITÉ ANALYTIQUE
DE L'ATTRACTION DES SPHÉROIDES ELLIPTIQUES
HOMOGÈNES.



PARIS,

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD, RUE DE LA HARPE, N° 78.

1825.

Document numérisé par la Bibliothèque Interuniversitaire Scientifique Jussieu - UPMC

TRAITÉ ANALYTIQUE

DE

L'ATTRACTION DES SPHÉROÏDES ELLIPTIQUES HOMOGÈNES.



Nous partagerons cette thèse en deux sections. Dans la première, nous déterminerons l'attraction de l'Ellipsoïde sur un point intérieur, d'après la méthode de M. de La Grange.

Dans la seconde section, nous déterminerons l'attraction de l'Ellipsoïde sur un point extérieur: dans l'une et dans l'autre, nous suivrons de très près la solution donnée par M. Le Gendre dans ses exercices de calcul intégral, en y faisant seulement les modifications qui nous ont paru exigées par la nature de cet ouvrage.

PREMIÈRE SECTION.

CHAPITRE I. — Recherche de l'attraction exercée par un ellipsoïde donné sur un point intérieur S aussi donné. page 1.

Attraction résultant, dans le sens des x , de celle qu'exercent sur le point S deux pyramides opposés infiniment aiguës, terminées à la surface de l'ellipsoïde.

Expression de cette attraction en coordonnées polaires, l'origine étant supposée au point attiré.

Equation de la surface de l'ellipsoïde exprimée au moyen des mêmes coordonnées.

Intégrale double qui donne l'attraction parallèle aux x en fonction de ces coordonnées.

Conséquence de cette expression: théorèmes de Newton et de Maclaurin qui en résultent.

CHAPITRE II. — Réduction aux quadratures de la formule qui exprime la valeur de l'attraction, parallèlement à chaque axe. page 6.

CHAPITRE III. — Transformation de M. de La Place, pour déduire l'expression des attractions suivant les y et suivant les z , de l'attraction suivant les x , par une simple différentiation. — Intégration par les séries des valeurs différentielles des attractions lorsque l'ellipsoïde diffère peu d'une sphère. Démonstration des résultats trouvés par Daniel Bernoulli. page 8.

CHAPITRE IV. — Réduction des attractions exercées parallèlement à chaque axe aux transcendentes E et F de M. Le Gendre. Théorème de M. Le Gendre sur les quotients que donnent ces attractions lorsqu'on les divise respectivement par la demi-circulaire, *axe auquel* elles sont parallèles. page 15.

CHAPITRE V. — Application des formules précédentes aux sphéroïdes elliptiques de révolution. Attraction exercée par un sphéroïde aplati ou allongé sur un point situé au pôle ou à l'équateur. Accord de ces résultats avec ceux de Clairaut. p. 18.

CHAPITRE VI. — Développement en séries de l'attraction exercée par un sphéroïde de révolution sur un point situé au pôle ou à l'équateur. — Application à la sphère. — Accord des résultats obtenus dans ce chapitre et dans le précédent avec ceux de Maclaurin. page 21.

DEUXIÈME SECTION.

CHAPITRE I^{er}. — Attraction d'un parallélépipède infiniment petit dans deux sens sur un point situé hors de ce parallélépipède. page 25.

CHAPITRE II. — Définition et propriétés des prismes correspondants. page 27.

CHAPITRE III. — Théorème de M. Ivory. — Extension donnée à ce théorème par M. Poisson. — Théorème de M. de La Place sur l'attraction des sphères homogènes. — Démonstration donnée de ce théorème par M. Poisson. page 32.

CHAPITRE IV. — Application du théorème de M. Ivory, à la réduction aux quadratures de l'attraction d'un ellipsoïde sur un point extérieur. page 34.

CHAPITRE V. — Intégration par les séries des attractions dans le sens des axes sur un point extérieur. — Réduction de ces attractions aux transcendentes E et F. page 38.

CHAPITRE VI. — Cas où l'ellipsoïde est un solide de révolution ou une sphère. page 40.

Fait et approuvé par le Doyen de la Faculté des Sciences,

THÉNARD.

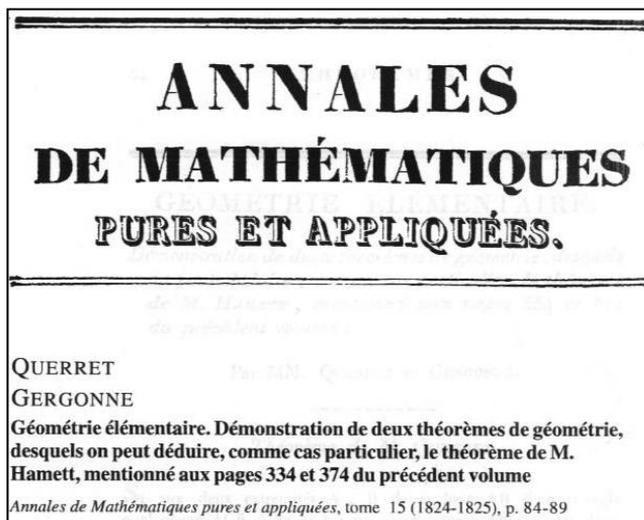
22 Juin 1825.

PERMIS D'IMPRIMER.

AUTRES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

M. Querret n'arrête pas de découvrir ni de publier le fruit de ses recherches. Directeur et professeur de mathématiques à l'Institution de Saint-Malo, il est sans doute abonné à la revue scientifique « *Annales des Mathématiques Pures et Appliquées* », dirigée par M. Joseph Gergonne (1771-1859). Originaire de Nancy, ce mathématicien s'est spécialisé dans la géométrie projective. Son nom est resté associé, pour l'histoire, aux *Annales* qu'il a créées et dont il a dirigé la publication pendant 22 ans.

En parcourant ces Annales, on y découvre des « signatures » connues :
Cauchy,
Poncelet,
Chasles,
Évariste Galois,
Niels Abel,
Ampère.



Monsieur Gergonne occupe successivement la chaire de géométrie transcendante à l'école centrale de Nîmes, puis en 1816, la chaire d'astronomie de l'Université de Montpellier où il inaugure un cours de philosophie des sciences. Il devient enfin recteur de l'Académie de Montpellier en 1830 ; il cesse alors la publication de ses *Annales* et prend sa retraite en 1844.

*

On compte 24 « contributions » de M. Querret aux travaux mathématiques publiés dans ces Annales, de 1822 à 1826, dont 14 dans la période où il était aussi chef d'Institution.

Voici un extrait succinct de ses « études » publiées dans les Annales :

1821 - Arithmétique. Sur la formation des puissances et l'extraction des racines et des nombres. Cette étude sera publiée en deux livraisons successives.

1821 - Démonstration sur l'équivalence de tétraèdres de même base et de même hauteur. (*Sous ce titre, deux travaux sont publiés, l'un par M. Querret, l'autre par M. Gergonne lui-même.*)

1822 - Arithmétique. Note sur la multiplication et la division numériques.

1822 - On découvrira trois démonstrations successives, à son actif, sur un problème d'analyse transcendante publié dans les numéros précédents des Annales.

1822 - Analyse transcendante. Essai sur la sommation d'une classe très générale de séries.

1823 - On publiera deux démonstrations de théorèmes géométriques et d'un théorème de géométrie élémentaire.

1824 - Démonstration de 4 théorèmes sur l'hyperbole.

1824 - Démonstration de deux théorèmes de statique.

1825 - Algèbre élémentaire. Sommation des termes du développement des puissances d'un binôme.

1825 - Trigonométrie. Note sur la trisection de l'angle.

On doit à M. Gergonne la nomination de M. Querret à Montpellier à l'issue de son année de doctorat qu'il passera à la Faculté de Sciences de Paris.

D'autre part, avec la complicité de M. Cauchy et sous son contrôle, M. Querret publie « *Les tables de logarithmes et des sinus, cosinus de seconde en seconde, des tangentes et cotangentes de minute en minute pour tous les degrés du quart de cercle* », suivies d'une « *Table de logarithmes des nombres depuis 1 jusqu'à 10800 avec introduction en français et en anglais* ».

Enfin, il s'est lancé dans la traduction des 3 tomes du « *Calcul intégral d'EULER* » ; sa mort, en 1839, ne lui a pas permis de terminer ce travail conséquent : il n'aura traduit que les deux premiers tomes.

On peut rêver en songeant à ces études austères qui, pour nos concitoyens et nos étudiants d'aujourd'hui, paraissent surannées : en 1830, nous n'avions inventé ni Hewlet Packard, ni APPLE, ni SMARTPHONE, ni la 4G ; seules les tables permettaient de calculer avec précision, et de résoudre tous les problèmes usuels de l'astronomie ainsi que les calculs nautiques.

Brèves vacances en Bretagne

À la fin de son séjour parisien, M. Querret retrouve les siens en Bretagne : occasion de rencontrer Jean-Marie de La Mennais et d'échanger nouvelles et confidences.

Le 14 mai 1825, Jean-Marie prend acte de la rapide nomination de M. Querret à Montpellier, et lui donne quelques conseils amicaux.

« Cher et excellent ami, quand je reçus votre bonne petite lettre, par laquelle vous m'annoncez votre nomination à Montpellier, j'étais cloué par la goutte sur mon lit : il me fut donc impossible de vous répondre alors ; et depuis, j'attendais d'un jour à l'autre que Félicité parût pour Paris, voulant le charger de vous porter ma réponse. Je suis enchanté que vous ayez obtenu ce que vous désiriez, quoique je ne vous voyais pas sans peine vous éloigner encore plus de nous. J'espère que vous reviendrez dans les vacances passer quelques jours au sein de votre famille et avec vos amis : je ne sais où mon honorable personne se trouvera à cette époque : vous savez qu'elle est très ambulante : mais, je compte assez sur votre amitié pour croire que vous me préviendrez à temps, et que vous ferez tout ce qui sera possible pour que nous nous rencontrions quelque part, ne fut-ce que sur les grands chemins, où j'ai établi mon domicile... Adieu, cher et excellent ami : vous connaissez les sentiments que vous a voués pour la vie frère Jean ». (CG2 L1214)

Le 21 septembre, il invite son ami à le rencontrer avant son départ. Il fait allusion à une peine que lui aurait confiée son ami. Nous n'en saurons pas plus, sauf à deviner qu'il peine à devoir se séparer de sa famille.

« Mon cher ami, je me hâte de répondre à votre bonne petite lettre, car, pour nous rencontrer, il n'y a pas de temps à perdre : je pars lundi matin pour Saint-Brieuc et il n'y a pas moyen de retarder ce voyage : tâchez donc de nous venir auparavant : vous nous trouverez à peu près

seuls : je passerai lundi par Dinan, mais de grand matin, et nous aurions à peine quelques minutes à passer ensemble : je tiens cependant beaucoup à ce que notre entrevue ne soit pas si courte.

À bientôt, mon cher ami : j'ai bien pris part à toutes vos peines, soyez en sûr. Tout à vous et de tout mon cœur. L'abbé J. M. de la Mennais ». (CG2 L1226)

1825- 1830. M. QUERRET, PROFESSEUR DE FACULTÉ

À Montpellier

« Docteur ès sciences, officier de l'université, M. Querret fut nommé immédiatement professeur de mathématiques transcendentes, à la Faculté des sciences de Montpellier, où il était vivement désiré par M. Gergonne, alors doyen de cette Faculté. Montpellier, où M. Querret arriva, en 1825, était alors, comme autrefois et comme aujourd'hui encore, célèbre par plusieurs établissements scientifiques, et comptait un grand nombre d'hommes remarquables. C'est une de ces villes, malheureusement trop peu nombreuses en provinces, où les hommes de talent ne sont pas mis à l'index par les hommes de coteries, où les sentiments de confraternité littéraire et scientifique se sont maintenus intacts : aussi, M. Querret y reçut-il le plus bienveillant accueil. Il s'y lia avec tous les esprits distingués de cette grande cité, et je voudrais qu'il me fût permis de vous lire quelques lettres de recommandation, d'une bienveillance excessive, que M. Querret me donna pour ses anciennes connaissances, lorsqu'il y a un an j'étais envoyé par le ministre de l'Instruction publique dans cette même ville. » (Antonin Macé, *La Vigie de l'Ouest*)

M. Querret a une santé très fragile ; et surtout sa famille, qui ne demande qu'à s'agrandir, lui manque. Il ne retourne en Bretagne qu'au moment des vacances universitaires. Il tente de se rapprocher. Tout en conservant son titre de professeur de Faculté et la moitié des appointements qu'il avait à Montpellier, il exercera jusqu'en 1830 dans des collèges royaux – dans les classes de lycée - à Nantes d'abord, puis à Rennes. Il noue des contacts durables, et il se fait enseignant auprès des jeunes de la classe ouvrière.

À Nantes, puis à Rennes

« Le 14 décembre 1826, il fut appelé à la chaire de professeur de physique au collège royal de Nantes, [*actuellement Lycée Georges-Clemenceau*] avec autorisation de conserver le titre de professeur de faculté et la moitié des appointements qu'il avait à Montpellier. M. Querret resta peu de temps à Nantes : cependant, son séjour lui permit d'y lier quelques amitiés solides, et il se fit un honneur d'être admis au nombre des membres de la Société royale académique¹⁷.

L'année suivante, et toujours mû par le désir de se rapprocher davantage de sa famille, il alla occuper au collège royal de Rennes, [*actuellement Lycée Émile-Zola*] une place semblable à celle qu'il remplissait à Nantes, et il joignait à ses fonctions celle de professeur des sciences mathématiques et physiques au Cours de géométrie et de mécaniques appliquées aux arts établi à Rennes par l'administration municipale de cette ville. Un des créateurs et des propagateurs les plus actifs de ces cours, si utiles à la classe ouvrière, M. Charles Dupin, alla examiner, à Rennes, l'enseignement de M. Querret, admira les talents et le zèle d'un maître si distingué, et, sur son rapport, le ministre de l'instruction publique envoya à M. Querret un grand ouvrage de mathématiques, en témoignage de sa haute estime. L'affection et la reconnaissance de la classe ouvrière de Rennes lui étaient d'ailleurs acquises, et, dans l'empressement qu'elle montrait, dans les travaux qu'elle exécutait sous sa direction, M. Querret trouvait la plus douce récompense de son zèle et de ses soins assidus. »

Pendant cette période moins difficile, il n'était pas très loin des siens. Sont nées successivement deux autres filles : Virginie Marie Claire Perrine, le 21 avril 1827 et Jeanne Marie Thomasse, le 26 mai 1830. Au début de cette année 1830, étant encore sur Rennes, il perd sa maman décédée à Pleurtuit le 13 janvier à l'âge de 78 ans.

1831-1833 : RETOUR À MONTPELLIER ET MALADIE

« C'est en ce moment qu'éclata la Révolution de Juillet. Dans ses grandes idées de réforme et de suppression des abus, le gouvernement

¹⁷ Il s'agit d'une société savante créée en 1798 par 31 personnalités nantaises : scientifiques, écrivains, artistes.

nouveau, sous l'inspiration de l'opinion publique, supprima le cumul et M. Querret eut à choisir entre les fonctions qu'il remplissait à Rennes et celles qu'il avait remplies à Montpellier. »

On lui reprochait de cumuler avec son salaire de professeur de collège royal une partie des émoluments qui lui étaient octroyés au bénéfice de son congé pour rapprochement familial en sa qualité de professeur de faculté. Il dut choisir : ou bien rester à Rennes et abandonner ses avantages acquis, ou bien retourner à Montpellier, avec la double perspective d'ennuis récurrents de santé et d'éloignement de sa famille. Il dut se résigner et rejoignit Montpellier, qui vit revenir avec plaisir le professeur que Rennes vit s'éloigner avec peine.

« À peine arrivé à Montpellier, les fatigues du voyage, l'éloignement de sa famille, le climat du midi et peut-être aussi d'honorables regrets politiques, altérèrent sensiblement la santé de M. Querret ; et, dès 1831, il fut obligé de revenir dans sa famille où il se rétablit lentement. Il se ressentit même toujours de la maladie dont il fut alors attaqué, et il se plaignait fréquemment d'avoir perdu depuis ce moment son ancienne facilité pour le travail. »

Un congé d'un an lui avait été accordé, mais, en 1832, l'état de sa santé ne lui permettait pas encore d'aller reprendre ses fonctions à Montpellier, et il demanda au ministère de l'Instruction publique, l'autorisation de rester avec des appointements modiques, dans ses foyers jusqu'en 1834, époque à laquelle il aurait complété le temps nécessaire pour avoir droit à une pension de retraite. En tout état de choses, il demandait qu'on lui donnât au moins un emploi dans un établissement plus rapproché. Sa demande ne fut point accueillie, et, par un arrêté, en date du 18 avril 1833, le ministre déclara sa place vacante à la Faculté de Montpellier ».

« M. Querret se crut en droit de réclamer contre cette décision, et, le 15 mai 1833, en accusant réception de l'arrêté du 19 avril, il disait à M. Dunald, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier : « *L'accusé de réception que je vous envoie, ne doit point être regardé, de ma part, comme une accession ; je fais expressément toutes réserves nécessaires pour la conservation de mon titre, attendu que l'arrêté du ministre est motivé sur une erreur de fait.* » M. Querret se résigna avec patience : il

se retira à la campagne, rentrant dans la solitude de ses études, ne songeant plus à s'occuper que de l'éducation de sa famille. »

Féli Lamennais, pour sa part, alors qu'il est immergé dans les soucis, étant donné les développements de ses relations avec le Pape, écrit une missive à son vieil ami Querret : il lui confie un ami Frédéric, et en fin de lettre, il lui glisse un mot de réconfort.

« Frédéric (de la Provostaye)¹⁸ se propose, mon cher ami, de vous rejoindre demain. Le temps horrible que nous avons depuis l'autre semaine, a retardé son retour. Il a un grand plaisir de profiter des leçons que vous voulez bien lui donner et je crois comme vous quelles ne seront pas perdues. Il serait bon, je crois, qu'il s'exerçât à construire des courbes sur leurs équations. Vous en jugerez. Je ne puis, vu la saison, me plaindre encore beaucoup de ce que nous ne vous avons pas vu à la Chesnaie ; mais voilà le printemps qui approche, et ce sera pour moi le moment ou des reproches ou des remerciements. Tout à vous, mon cher ami. F.M.

J'ai bien pris part à l'affliction que vous avez éprouvée. (Lettre 1991 de mars 1833)

1833-1835 : recours auprès du Ministre

Ce n'est que le 2 mai 1835 que M. Querret, sans doute sur les conseils de Jean-Marie de la Mennais, écrivit une lettre circonstanciée, à M. Guizot, ministre de l'Instruction publique de 1832 à 1836. Cette lettre, écrite avec humilité, déférence et sans amertume, est conservée dans nos Archives. Nous la citons en entier ; elle comporte aussi une information supplémentaire : une épidémie de choléra sévissait alors en Bretagne durant l'hiver 1833-1834, M. Querret craignait pour sa famille.

*À son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique
Monsieur le Ministre,
L'inconcevable fatalité qui arrête toutes mes lettres et les empêche de parvenir à Votre Excellence, m'avait fait prendre le parti de me*

¹⁸ Frédéric de la Provostaye, ami des frères La Mennais, est entré au noviciat de Malestroit en 1829 : il souhaitait prendre des cours de mathématiques chez M. Querret.

résigner en silence à ma situation actuelle, quelque préjudiciable qu'elle soit à mes intérêts. Mais trouvant enfin, Monsieur le Ministre, une occasion sûre pour mettre sous les yeux de Votre Excellence le récit de la manière dont j'ai été évincé de ma chaire, je retrouve l'espérance puisque c'est à votre justice, et surtout à votre bienveillance pour les fonctionnaires à la tête desquels vous êtes placé qu'il m'est possible de m'adresser.

Professeur de mathématiques transcendantes à la faculté des Sciences de Montpellier, je tombai au mois de juin 1831 dans une maladie grave qui nécessita mon retour en Bretagne. Ma convalescence fut longue, et je sollicitai la permission, qui me fut accordée, de me faire remplacer, pour cette année, par un suppléant qui toucherait la moitié du traitement de ma chaire.

Le 24 avril 1832, je reçus du ministre un ordre de me rendre à mon poste ; il paraît que la personne qui l'écrivait n'avait point eu connaissance de mon congé : je réclamai par une lettre du 11 mai, et fis connaître que l'état de ma santé me mettait dans l'impossibilité de rejoindre ; je demandai l'exécution du congé que j'avais obtenu, et je témoignai qu'ayant plus de trente ans de services dans l'enseignement, mais qui n'étaient pas susceptibles d'être tous comptés pour la retraite, je désirerais en obtenir au moins le minimum de 600 francs par an.

Le 29 mai, M. Girod de l'Ain m'écrivit que ce temps de service ne pouvait m'être compté et me réitéra l'ordre de partir.

L'état de ma santé rendit mon départ impossible : j'écrivis le 19 juin à M. Girod de l'Ain, pour demander la nomination d'un suppléant pendant deux ans environ qui restaient à courir pour ma retraite ; offrant de lui abandonner la totalité de mon traitement à la réserve de 600 francs, jusqu'au temps où j'aurais les 10 ans voulus pour ma retraite.

Cette lettre resta sans réponse.

Votre Excellence, Monsieur le Ministre, reçut le portefeuille : j'eus l'honneur de vous adresser, le 18^{obre} (octobre), une lettre dans laquelle je renouvelais la demande formée dans ma lettre du 19 juin ; je faisais passer en même temps à Votre Excellence un exemplaire de mes tables de logarithmes sinus et cosinus de secondes en secondes et un exemplaire de mon traité d'arithmétique et d'algèbre : je rappelais à votre Excellence la bienveillance avec laquelle elle m'avait accueilli en 1824 et avait rendu compte d'un opuscule de moi dans le journal de la société de la morale chrétienne.

Le 26 8^{bre} (octobre) une lettre me fut écrite, timbrée cabinet du ministre : Votre Excellence me remerciait de l'envoi des deux ouvrages : mais pas un mot qui eût trait à ma demande et à ce que je devais faire ! Il paraît certain que ma lettre ne vous avait point été remise.

Le 21 9^{bre} (novembre), j'écrivis de nouveau à Votre Excellence pour lui faire savoir que le choléra exerçant ses ravages dans ma commune, je le suppliais de ne point me contraindre à m'éloigner de ma famille dans une telle circonstance, et je réitérais la demande contenue dans mes lettres des 19 juin et 18 8^{bre} (octobre) relativement à un professeur adjoint.

Malheureusement, cette lettre, à ce qu'il paraît, ne fut point remise encore à Votre Excellence qui, à cette époque, était, je crois, malade.

Le 30 9^{bre} (novembre) M. Villemain m'écrivit une lettre qui ne répondait qu'à ma lettre du 11 mai ; il m'enjoignait de me rendre de suite à Montpellier, et ne me disait pas un mot de mes lettres des 19 juin, 18 8^{bre} (octobre) et 21 9^{bre} (novembre).

Je m'empressai d'écrire à M. Villemain, et dans une lettre du 25 X^{bre} (décembre), je lui donnai l'analyse de ces trois lettres, le priant d'y répondre enfin, et surtout de ne pas m'obliger à abandonner ma famille dans un moment où elle était en proie aux plus vives alarmes pour les coups que le choléra frappait autour de nous.

La réponse à cette 4^{ème} lettre, Monsieur le Ministre, a été un arrêté, notifié par le Doyen de la Faculté, portant que je suis considéré comme démissionnaire parce que ne m'étant pas rendu à mon poste. Je n'ai envoyé ni excuse ni réponse !

Je me hâtai de réclamer auprès de Votre Excellence ; le 15 mai 1833, je lui adressai une analyse de mes lettres. J'appelai de Votre Excellence mal informée à Votre Excellence mieux informée : ma 5^{ème} lettre eut sans doute le (sort) – mot difficile à lire - des 4 précédentes et ne parvint pas plus qu'elles à Votre Excellence car je n'ai reçu aucune réponse.

Depuis lors, Monsieur le Ministre, je n'ai plus entendu parler de ma chaire ; j'ignore ce qui a été fait à cet égard. Mais quelque parti que l'on ait pris, j'ose croire que Votre Excellence ne voudra pas que je sois victime de la disparition de mes 5 lettres, qu'elle ne voudra pas qu'un professeur, qui exerce depuis plus de 35 ans, soit, après avoir occupé les 1ères chaires dans les sciences, placé tout à coup au-

dessous de la médiocrité, et cela parce qu'une maladie grave est venue le frapper, et que ses lettres à Votre Excellence n'ont pas été remises.

Je prie donc Votre Excellence de vouloir bien ordonner que je sois considéré comme étant non démissionnaire, mais seulement en congé, et que je sois admis à faire valoir mes droits à la retraite.

Agréez l'hommage d'un profond respect avec lesquels je suis

Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence

Le très humble et très obéissant serviteur

*Querret La Motte en Pleurtuit Saint-Malo (Ille et Vilaine) 2 mai
1835*

(AFIC. 019.04.001)

1831-1839 : VIE DE FAMILLE À PLEURTUIT ET ENSEIGNEMENT À DOMICILE

Nous devons à son cousin-biographe, Antonin Macé, quelques détails sur les dernières années de M. Querret à Pleurtuit.

Outre leurs six enfants, M. et Mme Querret accueillent dans la grande maison de La Motte au Mont Fortin en Pleurtuit la sœur aînée de Jean-Joseph, Jeanne Perrine Querret veuve Dutailly Barbé, qui vivra à La Motte jusqu'à son décès en 1860, et surtout Marie-Jeanne Barbé, nièce de Jean-Joseph qui habitera également à La Motte en Pleurtuit jusqu'à ce qu'elle se marie en janvier 1836.

Même si M. Antonin Macé n'en parle pas, l'une des dernières joies de M. Querret sera la naissance de sa petite nièce Pauline Loquen, fille de Marie Jeanne Barbé, née en mai 1838 : il sera le témoin lors de la déclaration et présentation de l'enfant en mairie de Saint-Énogat.

« Sa famille était nombreuse, et par cela même, l'arrêté du ministre était plus rigoureux, et devait être plus sensible à M. Querret. Toutefois, les joies de la famille sont telles qu'elles font oublier bien des peines ; M. Querret semblait heureux, et jamais dans sa résignation et sa charité toute chrétiennes, personne n'a entendu un mot de reproche ou d'aigreur sortir de sa bouche.



Le château de la Motte au mont Fortin, actuellement en La Richardais

D'ailleurs sa famille avait de quoi le consoler de cette disgrâce. Sa *sœur* et sa *nièce* étaient surtout capables de le comprendre et d'apprécier toutes les qualités de son cœur et de son esprit. Sa nièce avait, sous sa direction, étudié non seulement les langues modernes, l'anglais, l'italien, l'espagnol, mais elle connaissait le grec et le latin. À l'époque où M. de Lamennais publiait le troisième et le quatrième volumes de son *Essai sur l'Indifférence*, elle avait dépouillé, pour l'illustre écrivain, un ouvrage qui venait de paraître en anglais, sous le titre d' *Horæ Mosaicæ*, et dans lequel se trouvaient des textes nombreux, à l'appui de la thèse soutenue par M. de Lamennais, que les doctrines fondamentales du christianisme ont pour elles le consentement universel et ont été connues de tous les peuples antérieurement à la prédication du christianisme lui-même. Cette doctrine est le point de vue sous lequel la philosophie apprécie aujourd'hui le christianisme¹⁹.

¹⁹ C'est la théorie du sens commun qui minimise la Révélation chrétienne et que professe Féli Lamennais dans son ouvrage « *L'essai sur l'indifférence* », théorie qui sera à l'origine de sa condamnation par Rome.

Cette influence de M. Querret ne s'était pas seulement fait sentir sur sa famille ; c'est un des beaux privilèges du talent, qu'il anime et qu'il électrise, pour ainsi dire, tous ceux qui l'approchent. Combien de vocations, combien de talents qui se seraient ignorés eux-mêmes, ont été révélés et produits tout à coup par l'action d'un homme déjà distingué ! Qu'un homme d'études, plein d'ardeur, de probité, de bonne foi sans arrière-pensée égoïste, cultivant la science pour la science elle-même, apparaisse au milieu de la jeunesse de nos écoles, et une noble émulation se manifestera, et des résultats inattendus se produiront immédiatement. Aussi grâce à l'impulsion qu'avait donnée M. Querret, sa modeste Institution de Saint-Malo a-t-elle produit plusieurs élèves pour les écoles savantes et des hommes remarquables dans le barreau et les lettres [...]

Cependant, dans son dévouement à la science, M. Querret comprenait qu'il ne devait pas se borner à cette influence toute intime, et qu'il devait faire servir ses talents à l'utilité publique. Les jeunes gens de Dinan, de Saint-Malo, des communes voisines, qui montraient quelque ardeur à s'instruire, étaient sûrs de trouver chez M. Querret toutes les ressources dont ils avaient besoin. Les enfants de peuple lui étaient particulièrement chers ; il n'avait pas oublié son origine. »

CHAPITRE 5
JEAN-JOSEPH QUERRET
PÉDAGOGUE AU SERVICE
DE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS.

Dès les débuts des relations entre les frères La Mennais et Jean-Joseph Querret, on parle mathématiques et langues étrangères et on aime se rendre service : les partages sont interactifs.

Les Archives des Frères, et en particulier la correspondance de Jean-Marie de la Mennais, et aussi celle de son frère Féli, ont conservé quelques traces des échanges avant que M. Querret ne prenne la direction de l'Institution en 1812.

La lettre du 7 septembre 1809 est la première lettre connue et conservée que Jean-Marie envoie à son ami Querret. Jean-Marie est à Issy, il passe quelque temps au Séminaire de Saint-Sulpice. On trouve dans ce courrier un échange d'ouvrage scientifique - le traité de mécanique de M. Poisson -, et aussi une information concernant deux jeunes gens instruits en mathématique : M. Querret a certainement dû apprécier, d'autant que son ami a encore plein de choses à partager. On devine ici la haute estime dont Jean-Marie de la Mennais gratifie son ami.

« Mon digne ami, que j'ai bonne envie de vous revoir, de vous embrasser, de vous dire, de vous redire encore que je vous aime de tout mon cœur ! Quoique je sois éloigné de vous, je n'en pense pas moins souvent à vous, et tous les jours, je ne manque point de me souvenir de vous au Saint Autel. Je vous dis cela bien simplement, parce que c'est ainsi que le cœur parle, et que mon cœur est tout à vous.

On ne m'a pas encore remis le traité de mécanique de Poisson que je dois vous rapporter. On m'a dit que ce traité n'était pas complet ; il ne renferme que la statique et une partie de la dynamique, sans figures, ce qui en rend l'intelligence assez difficile pour ceux qui ne suivent pas les leçons de M. Poisson ; mais vous connaissez déjà si bien ces matières que vous suppléerez sans doute aisément à ce qui manque à l'ouvrage même.

Je suis ici environné d'anges : j'ai pour voisins au Séminaire deux jeunes gens pleins de piété et de lumières et très instruits en

mathématiques. L'un est M. Teyseyre²⁰ ; l'autre M. Berthier, actuellement répétiteur à l'école polytechnique ; ce dernier ne se destine pas à l'état ecclésiastique ; il est seulement venu nous édifier et faire la retraite avec nous. À mon retour j'aurai bien des anecdotes à vous raconter ; j'attends ce moment avec impatience.

Adieu, mon tendre ami. Soyez sûr que les sentiments que je vous ai voués ne s'affaibliront jamais. Totus tuus in Xto. J. M. Mennais ». (CG1 L48)

*

SA PASSION DE LA PÉDAGOGIE S'EST RÉVÉLÉE TRÈS TÔT

Son biographe nous a expliqué que, outre les contacts savants et culturels entre M. Querret et les frères la Mennais, M. Querret s'est lancé très tôt dans l'enseignement, en suppléance occasionnelle de son maître M. Lecerf.

Si on lui proposa la direction de l'Institution de Saint-Malo, c'est que chacun connaissait très bien sa valeur intellectuelle, son ouverture d'esprit et son aptitude à enseigner, qualités qui, jointes à sa qualité personnelle de chrétien, devaient donner de l'éclat à l'Institution, qui devenait collège municipal.

Quand il dirigeait l'Institution de Saint-Malo, il était soucieux de pédagogie : expliquer, enseigner, encourager, trois verbes qu'il conjugait avec passion.

En 1819, il publiait, pour les élèves de l'école d'hydrographie de Saint-Malo, où il secondait volontiers son maître M. Lecerf, des *«Leçons d'hydrographie»*, dont il fut fait une seconde édition dix ans plus tard. Ce livre était destiné aux élèves capitaines de cabotage.

« En 1823, quelques philanthropes désireux de créer un enseignement intermédiaire entre le primaire et le secondaire, mirent au concours le sujet suivant : *« N'y a-t-il pas dans notre système d'instruction publique, entre les écoles primaires et les collèges, une lacune qu'il serait utile de remplir par des établissements d'une nature*

²⁰ Paul-Emile Teyseyre, né à Grenoble en 1785. Admis à Polytechnique à 16 ans, il passe à l'école des Ponts-et-Chaussées en 1803. Il choisit d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice en 1806. Ordonné prêtre en 1811. Il meurt prématurément le 23 août 1818. Ami de Jean-Marie de la Mennais, il exerça aussi sur Félicité une profonde influence.

spéciale ? Quels seraient les avantages de ces établissements ? Quelle organisation et quel plan d'étude y adopter ? »

« Six mémoires furent envoyés : la commission chargée de les examiner et dont le secrétaire était Guizot, couronna l'ouvrage de Renouard qui obtint le prix, mais elle accorda en même temps une mention honorable à celui de M. Querret » (d'après le *Journal d'Éducation Populaire*, novembre 1845 page 47).

« Il est intéressant de relever cette participation de Querret à un concours ayant pour but l'organisation de ce qu'on devait appeler, dix ans plus tard, l'enseignement primaire supérieur. Vu l'étroite amitié qui l'unissait à M. de la Mennais, il est bien probable que celui-ci fut mis au courant de ce concours ; on ne peut pas en dire davantage, car il n'est resté aucune lettre de M. de la Mennais à Querret entre 1819 et 1824. En tout cas, ce fait montre que Querret n'était pas seulement le savant qui mettait sa science au service de l'amitié ; lui-même s'intéressait vivement à la création d'un nouvel enseignement préparatoire aux arts et métiers. » (Cf *Un siècle de pédagogie dans les écoles primaires*, Rulon, Friot, p 170)

Manuels scolaires composés pour les frères

Jean-Marie de la Mennais, soucieux de proposer à ses frères des manuels scolaires adaptés, a, très tôt, mis à contribution le savoir scientifique et l'expérience pédagogique de M. Querret, pour en rédiger. On lui doit les ouvrages suivants !

Leçons élémentaires d'arithmétique pratique, 1822

Leçons élémentaires d'arithmétique théorique, 1835

Leçons élémentaires d'algèbre, approuvées par le Conseil Royal, 1836

Leçons de géométrie, 1836

Exercices sur les leçons élémentaires d'arithmétique, janvier 1839

Traité élémentaire de physique (projet non abouti), 1839

Jean-Marie de la Mennais insistait pour que ces ouvrages sortent le plus rapidement possible : pour lui, tout était toujours urgent et M. Querret se pliait volontiers à ces impatiences.

« Où en est notre arithmétique ? Je serais bien aise qu'elle fût imprimée pour la rentrée des classes... (Lettre du 11 juin 1822, écrite de Saint-Brieuc, (CG2 L968).

« Mon bon ami. Quand donc arriveront nos arithmétiques ? Ce retard nous est préjudiciable ; il est grand temps que nous les recevions, ou nous perdons la vente de l'année ; les écoliers en achèteront d'autres, si on ne leur fournit pas les nôtres. » (2 novembre 1822, CG2 L974)

« Mon bon ami. En vous disant que nous vendrions notre petite arithmétique 15 s, je me suis trompé, car l'ancienne n'en coûtait que 10 aux enfants, et cette augmentation leur paraîtrait trop considérable : nous le mettrons donc à 12 s, si vous le trouvez bon, et nous aurons encore le port à déduire. Dites-moi à quel prix je pourrais en céder aux grands frères qui me paraissent assez disposés à l'introduire dans leurs classes ; ils nous cédaient leur arithmétique à 6 s en gros ; pourrais-je leur donner la nôtre à 8 s pourvu que nous ayons un léger profit, il y aurait de l'avantage à nous ménager ce débouché – Répondez-moi tout de suite ». (12 novembre 1822, CG2 L975)

« Mon bon ami. J'ignore si les grands frères adopteront notre arithmétique : **ceux de Saint-Brieuc la trouvent trop savante** ; vous ne vous y attendiez pas ni moi non plus : quoi qu'il en soit, notre édition s'écoulera assez promptement, je l'espère. » (26 décembre 1822, CG2 L992)

Jean-Marie de la Mennais veut aussi que les ouvrages soient imprimés à Saint-Malo - une douzaine de lettres en témoignent. M. Querret étant proche pouvait surveiller l'impression, corriger les épreuves, et, au besoin, sur conseils de son ami, négocier les prix :

« Mon cher ami. Voilà la réponse de M. Hovius : je trouve son prix un peu cher : j'ai écrit à Nantes pour savoir si on n'imprimerait pas votre livre à meilleur marché, mais je n'ai pas eu de réponse : comme cependant, il faut en finir, et qu'il y a beaucoup d'avantage à ce que l'impression se fasse sous vos yeux, je crois qu'il nous convient d'accepter les propositions de M. Hovius : en tirant 2000 exemplaires, chaque exemplaire nous reviendra à 8 F pièce.

Il s'exprime encore en vrai normand, ce cher M. Hovius, au sujet de la 2e édition de l'arithmétique : il est indispensable que vous ayez une nouvelle explication avec lui, puisqu'il me renvoie à vous : tâchez que ce soit le plutôt possible, car nous sommes dupes de cet homme-là, qui ne nous tient aucun compte ni de notre livre, ni de nos procédés délicats. » (27 mai 1833; CG3 L1635)

L'imprimerie Hovius est choisie ; cela n'empêche pas Jean-Marie de la Mennais, de mettre la pression pour obtenir des prix acceptables, quitte à faire jouer la concurrence avec l'imprimerie Busseuil de Nantes ou l'imprimerie De Bien de Saint-Servan.

*

Jean-Marie de la Mennais prenait plaisir, avec humour et amitié,- à se livrer à des commentaires, voire se permettre quelques corrections : deux lettres en janvier 1834 (L1690 et L1693) en sont une bonne illustration amicale et appropriée ; il faut dire qu'il voulait que cet ouvrage « l'Algèbre » soit communiqué à la fois à M. Poisson et au ministre lui-même.

La réponse du ministre est positive ; Jean-Marie de la Mennais y fait allusion dans son discours de distribution de prix à Dinan, le 11 août 1836.

"J'ai examiné en séance du conseil royal de l'instruction publique l'ouvrage intitulé, Éléments d'algèbre, par M. Querret. J'ai l'honneur de vous annoncer que l'usage de cet ouvrage a été autorisé dans les écoles primaires par une décision du 17 mai dernier. M.M. les Recteurs des diverses académies seront incessamment informés de la décision qui a été prise sur l'ouvrage dont il s'agit." (CG3, Doc 391)

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES D'ALGÈBRE,

A l'usage des Ecoles des Frères de l'instruction
chrétienne.

PAR M. QUERRET,

*Docteur ès sciences dans la faculté de Paris, profes-
seur de Mathématiques transcendantes à la faculté
des sciences de Montpellier, membre de la société
académique des sciences, belles-lettres et arts de
Nantes, ancien chef d'institution à Saint-Malo,
ancien professeur des sciences physiques aux col-
lèges royaux de Nantes et de Rennes, et des
sciences mathématiques et physiques au cours de
géométrie et de mécanique appliquées aux arts,
établi à Rennes par l'administration municipale de
cette ville.*



SAINT-MALO,
L. HOVIUS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

—
MDCCCXXXIII.

« L'arithmétique » de 1822 fut saluée comme un événement, y compris par les inspecteurs de l'Université : « *Les Frères de l'Instruction chrétienne ont un petit traité d'arithmétique composé par M. Querret. C'est un excellent abrégé, simple, clair, précis qui offre*

l'avantage d'exercer les élèves sur le système métrique. Les exercices, souvent répétés sur le tableau et par écrit, remplacent avantageusement les longues et savantes explications. Les mots mètre, gramme, litre, are n'étonnent plus les enfants ». (Inspecteur Jégou, 15 juillet 1829)

Cette appréciation étant de 1829 visait la première édition, mais elle était plus vraie encore de la révision de 1836. Aussi, Jean-Marie de la Mennais se permet d'insister fortement auprès du frère Ambroise Le Haiget, instinctivement défiant face aux innovations, pour l'adopter sans réticence.

« Je tiens absolument à ce que l'arithmétique de M. Querret soit la seule adoptée dans nos classes, 1° parce qu'elle est la meilleure ; 2° parce que nous l'avons fait imprimer à nos frais ; 3° parce qu'elle exige plus de travail de la part des frères ; 4° parce que nous aurons pour la rentrée prochaine, un recueil de problèmes à y joindre composé par l'auteur lui-même, qui y met beaucoup de soin ; 5° parce que nous finirons par compléter un petit cours de mathématiques dont toutes les parties seront d'accord entre elles, ce qui est un grand avantage. » (11 février 1837, CG3 L2188)

M. Querret indique, à plusieurs reprises, avec humilité et modestie, avoir cédé la propriété de ses ouvrages aux Frères. *« Il se donne dans la préface de ses traités comme travaillant sous la direction et d'après les vues de M. de la Mennais. »* (Ménologe des Frères tome 4, page 1401)

*

L'enseignement à domicile

M. Querret se met à la disposition des Frères eux-mêmes pour des cours particuliers, à son domicile ou bien à Saint-Servan ou Dinan.

Pendant un temps, il acceptait de se déplacer deux fois par semaine à Saint-Servan et à Dinan, où les frères du secteur se regroupaient. Et volontiers, il recevait chez lui, le jeudi, le frère que le Père de la Mennais plaçait à cet effet à Pleurtuit, près de son domicile.

« *Mon cher ami. J'envoie à Pleurtuit le f. Thadée²¹ : j'ai l'espérance que vous voudrez bien lui donner de temps en temps quelques leçons (comme) vous me l'avez promis : il est capable d'en profiter.* » (7 septembre 1834, CG3 L 1772)

Il se rendait parfois, aux périodes de vacances universitaires, au noviciat de Ploërmel, invité par l'abbé Jean-Marie de la Mennais.

Ce que vous me dites du f. Bernardin me fait grand plaisir : j'en ai un autre ici dont la Prévotaye est enchanté : ce sera un maître de première force. Quand vous viendrez nous voir à Ploërmel, j'aurai l'honneur de vous le présenter avec quelques autres qui ne vont pas mal. Je vous recommande les Fr. Julien²² et Onésime²³. »

M. de la Mennais nous apprend également que fr. Laurent Haudry a préparé, lui aussi, une « arithmétique », que M. Querret va pouvoir examiner lorsqu'il se rendra à Ploërmel. Il en avertit le frère Laurent :

« M. Hovius réimprime la petite Arithmétique de M. Querret, mais l'édition est à notre compte et c'est le f. Julien qui la vend : quant à la vôtre, vous l'apporterez à Ploërmel dans le mois d'Août : M. Querret se trouvera là, et nous l'examinerons ensemble. » (22 janvier 1835, CG3 L1825)

Et le 3 avril 1835 (L1852) « *Je vais examiner votre travail sur l'arithmétique, et je le montrerai même à M. Querret, parce que je serai bien aise de savoir ce qu'il en pense.* »

M. Querret se rendait aussi au séminaire de Saint-Méen pour former quelques prêtres ou séminaristes qui devaient se présenter aux examens académiques.

« Mon cher ami, j'arriverai à Saint-Servan dimanche au soir ou lundi matin ; s'il vous était possible de venir dîner avec moi le mardi, chez les frères, nous partirions dans l'après-midi pour aller coucher soit ici soit à la Chesnaie : le mercredi nous nous rendrions à Saint-

²¹ Frère Thadée Chevreau, frère du frère Cyprien, futur supérieur général.

²² Fr. Julien Kerdauld, né à Landaul en 1803, entré au noviciat d'Auray en 1818, il fonde l'école de Tinténiac en 1820 et celle de Saint-Servan en 1823 qu'il dirige pendant presque 40 ans.

²³ F. Onésime Bernard né à Sérent en 1814.

Méen, où les instruments de physique sont déjà arrivés, ou plutôt, où ils sont enfin arrivés.

Tout à vous, mon bon ami Jean. » (16 avril 1833, CG3 L1630)

*

Il « suivait » de près les frères étudiants ou les séminaristes, qui, tout en faisant la classe, se préparaient au brevet. Ou bien, il les recevait volontiers chez lui, ou bien il corrigeait leurs devoirs.

« M. Mermet²⁴, qui vous remettra cette lettre, est le jeune homme dont je vous ai parlé dernièrement. Vous aurez en lui un écolier digne de vous : je n'ai besoin ni de vous le recommander, ni de vous remercier des services que vous me rendrez en lui en rendant à lui-même. » (16 avril 1835, CG3 L1857)

Le Père de la Mennais encourage le frère Gérard Le Texier dans ses études et vu son éloignement de Pleurtuit, il le confie plutôt au frère Bernardin.

« Mon très cher frère. Je désire que, dans le courant de l'été, vous alliez de temps en temps chez M. Querret, qui ne demandera pas mieux que de vous recevoir et de vous donner les explications dont vous avez besoin : ne manquez pas à cela. » (1^{er} avril 1837, CG3 L2208)

Puis, le 20 juin, il lui propose une autre solution :

« M. Querret est trop éloigné de vous pour qu'il puisse vous donner des leçons suivies : il vaut donc bien mieux que vous en preniez auprès du frère Bernardin, quand il passe à Pleslin pour se rendre à Dinan ». (CG3 L2234)

Il se permet même de donner ce conseil à Mgr de la Romagère :

« Si vous désirez que quelques jeunes ecclésiastiques se préparent à l'enseignement des sciences et aux examens, M. Querret, dont les talents et l'habileté sont connus de tout le monde, leur donnera des leçons avec un grand zèle. » (7 juillet 1837, CG3 L2241)

²⁴ C'est un ecclésiastique à qui M. de la Mennais voulait confier l'enseignement dans son école primaire supérieure de Dinan, et qui doit se préparer aux épreuves du brevet de capacité du 1^{er} degré.

Jean-Marie de la Mennais est heureux de communiquer à M. Querret les résultats aux examens. Relation touchante de reconnaissance et d'amitié.

« *Cher ami. Que Dieu soit béni ! et vous après ! M. Mermet, M. Houet, brevetés du 1er degré ! cinq frères brevetés du 2e degré ! M. Macé idem, et sur dix candidats, deux seulement ajournés, n'est-ce pas (une) chose merveilleuse, miraculeuse, et bien propre à exciter notre zèle ! Dieu s'est servi de vous pour opérer cette espèce de prodige : il a récompensé votre dévouement si généreux à une œuvre qui est si éminemment la sienne.* » (4 septembre 1835, CG3 L1930)

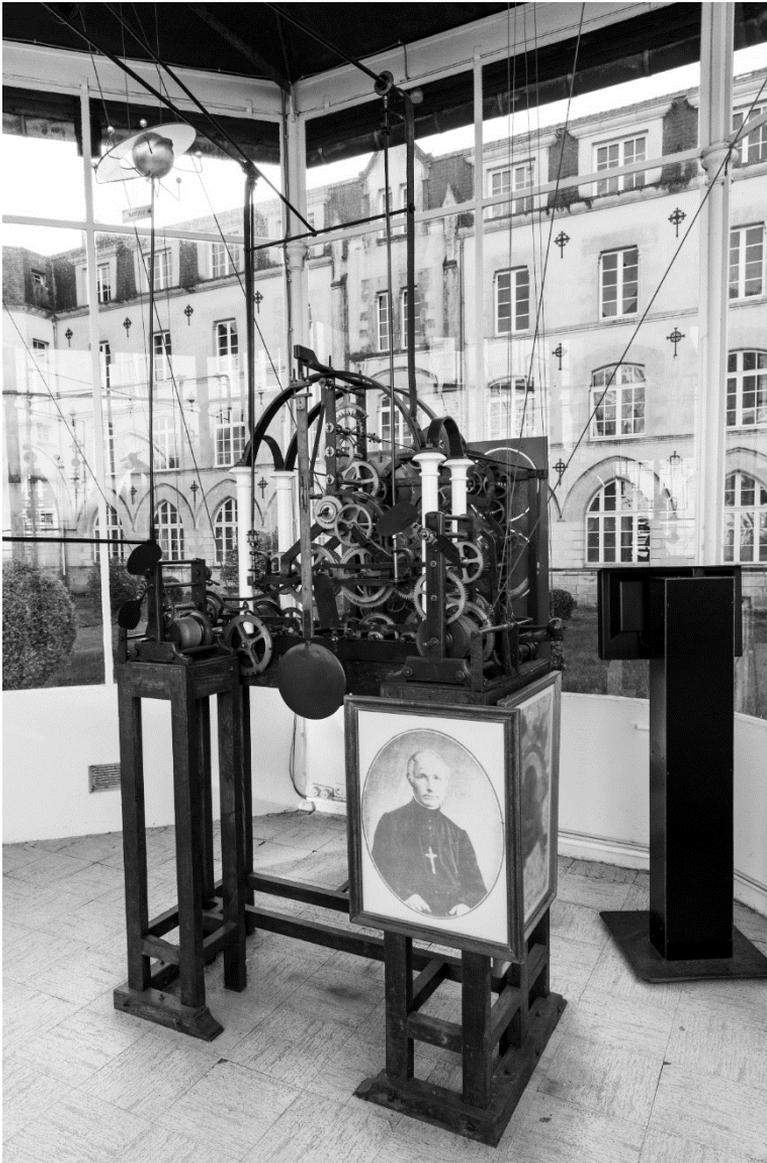
*

Un disciple éminent, le frère Bernardin

Parmi les élèves formés par M. Querret aux sciences mathématiques et hydrographiques, le plus illustre est, sans conteste, Gabriel-Joseph Morin, le frère Bernardin, bien connu pour son horloge astronomique, symbole encore aujourd'hui de la formation reçue de son maître. Entré au noviciat de Ploërmel à 14 ans, à la suite de son aîné Joseph, et en même temps qu'un autre de ses frères, Julien, le frère Bernardin est placé à Tréguier à l'âge de 16 ans comme surveillant, sous la houlette du frère Ambroise Le Haiget. Il y fait ses preuves en peu de temps.

Mais, Jean-Marie de la Mennais a d'autres vues sur ce jeune homme. Il vient le chercher et le conduit à Ploubalay, puis à Saint-Énogat, près de Pleurtuit ; il le confie à M. Querret qui l'initie pendant dix années aux secrets des calculs savants en mathématique, astronomie, mécanique et hydrographie. Frère Bernardin est instituteur, et rejoint son maître chez lui à La Motte en Pleurtuit dès qu'il le peut ; le domicile du maître n'est qu'à 3 à 4 km de l'école de Saint-Énogat. En quelque sorte, M. Querret le prépare à SA double mission : être le professeur de mathématiques et d'hydrographie de la congrégation et réaliser avec ses jeunes novices l'Horloge astronomique bien connue dans la région. Et frère Bernardin ne quittera plus Ploërmel : il est l'âme de la Maison-Mère pendant presque 40 ans.

M. Querret reconnaîtra la valeur intellectuelle de son disciple et avouera, un jour : « *J'ai enseigné probablement près de deux mille élèves dans ma vie ; sur ce nombre, je ne crois pas en avoir rencontré plus de quatre comme le frère Bernardin.* »



L'horloge du frère Bernardin, dans son kiosque aujourd'hui

Entre ce frère et son « maître », s'est nouée une complicité silencieuse, mais réelle, tout au long de ces 10 années de fréquentation amicale quasi fraternelle, de transmission pour l'un, et de travail rigoureux pour l'autre. Sans nul doute, fr. Bernardin avait-il en poche, amoureusement conservés et dument assimilés, les calculs savants de

son maître, à la fois pour enseigner à très haut niveau, et pour assurer la réalisation de ce chef-d'œuvre pédagogique qu'est l'Horloge Astronomique avec les jeunes frères. Une quarantaine d'années d'enseignement. Cinq années ont suffi pour construire cette Horloge : de la belle ouvrage dont le mérite doit être attribué au binôme exceptionnel : frère Bernard et son maître M. Querret, et aussi à ses élèves rendus capables et autonomes au point d'être en mesure de monter l'Horloge eux-mêmes à l'emplacement actuel, quelques années après la mort du maître. En un mot, ils ont été des enseignants de l'émerveillement : M. Querret à l'égard de son élève et des nombreux frères qu'il a encouragés, et fr. Bernardin lui-même pour ses très nombreux jeunes frères qu'il a éveillés et guidés. En fréquentant ces deux personnes de qualité, l'on comprend que l'enseignant est un « passeur » et que son rôle est de transmettre avec rigueur la beauté du savoir. L'un et l'autre peuvent, au soir de leur existence, confier à Dieu leur prière d'abandon: « *J'ai tout reçu, j'ai tout donné, Dieu soit béni. Alléluia ! Je remets mon âme entre tes mains.* »

*

TOUJOURS DISPONIBLE, M. QUERRET EST PRESENTI POUR DINAN

1835 : École primaire supérieure de Dinan

Dès le mois de septembre 1835, Jean-Marie de la Mennais évoque avec son ami la possibilité de créer, adossée à l'école, une école primaire supérieure²⁵, déjà entrevue par le ministère pour permettre aux jeunes gens d'achever leur éducation et d'acquérir toutes les connaissances que leur position sociale rend nécessaires. Le *Prospectus*, rédigé par M. Querret indique le contenu des études en quatre sections. [Voir (CG3 Doc367) et la Lettre du 10 septembre 1835 (CG3 L1935)]

Cette école, dont Jean-Marie de la Mennais a trouvé les enseignants titulaires du brevet 1^{er} degré, dont les abbés Julien Houet et Mermet ,

²⁵ L'équivalent des « cours complémentaires » du XX^e siècle

ouvre dès le mois d'octobre 1835 et M. Querret est invité à assister aux débuts de cet établissement.

1837 : Collège de Dinan : le projet

Jean-Marie de la Mennais apprend que le collège municipal de Dinan, qui voyait ses effectifs s'effriter, va être fermé par la municipalité. Il propose à M. le Maire de le remplacer par un nouvel établissement dont la direction serait confiée à M. Querret. Le pensionnat de l'école des frères, nouvellement construit, pourrait héberger des élèves de ce nouveau collège. Jean-Marie de la Mennais envisageait également d'ouvrir aux séminaristes des Cordeliers les cours de physique et de mathématique si les familles en faisaient la demande. Enfin, si ce projet prenait forme, il permettrait à l'école primaire des frères, aux capacités financières limitées, de continuer à recevoir gratuitement, comme par le passé, jusqu'à 200 élèves. Tel se dessinait le projet de Jean-Marie de la Mennais pour Dinan : les missions respectives de l'école primaire, de l'école primaire supérieure, du pensionnat, du collège et du séminaire des Cordeliers seraient ainsi respectées et même confortées.

Dès le 2 juillet 1837, il s'en ouvre à Mgr de la Romagère, évêque de Saint-Brieuc, puis à M. Querret pressenti pour être le directeur, ainsi qu'à la commission municipale ad hoc. Dans le rapport destiné aux membres de la Commission, on lit cette phrase toute de délicatesse : *« Comme il est bien connu que M. Querret et moi ne sommes qu'un, la commission a désiré que je lui eusse exposé nettement notre pensée commune, afin d'en rendre compte au Conseil municipal. »* (3 juillet 1837, CG3 Doc408)

Le 7 juillet, Jean-Marie de la Mennais rassure l'évêque en évoquant une future loi en cours d'élaboration, dont il a connaissance et qui contient des dispositions favorables aux arrangements projetés.

« Après la publication de la loi sur l'instruction secondaire, lorsque la position légale de chaque établissement sera fixée et positivement connue, je prendrai très volontiers les arrangements que vous croirez les plus convenables pour assurer la prospérité de votre petit séminaire

de Dinan : le bien que fait un particulier passe vite comme lui ; il n'y a de durable que celui qui se fait par les établissements durables eux-mêmes. Mais dès à présent, voici sous quels rapports mon institution pourrait être utile au petit séminaire. 1°/ les élèves qui suivent nos cours pourront néanmoins être pensionnaires au petit séminaire ; 2°/ nous admettrons aux cours de sciences physiques et mathématiques tous ceux qui feraient leurs études aux Cordeliers, si on juge à propos de les y envoyer, sur la demande de leur famille ; 3°/ si vous désirez que quelques jeunes ecclésiastiques se préparent à l'enseignement des sciences et aux examens, M. Querret, dont les talents et l'habileté sont connus de tout le monde, leur donnera des leçons avec un grand zèle... » (CG3 L2241)

Tout semble acté de façon favorable. Jean-Marie de la Mennais peut se lancer dans les démarches administratives auprès des autorités compétentes : maire, recteur d'Académie, rapporteur au Conseil Royal, secrétariat du Ministre Villemain et de son successeur de Salvandy etc.

1837-1838 : Collège de Dinan : l' « affaire »

Malheureusement, ce dossier devient une affaire douloureuse : Mgr de la Romagère a peur pour son petit séminaire et il est désormais dans une position de retrait après avoir donné son accord. Il s'ensuit de multiples démarches, courriers, rapports, contacts, mais rien ne semble changer sa position.

En tout cas, entre le 2 juillet 1837 et 17 novembre 1837, cette « affaire » est évoquée dans plus de 25 lettres rédigées par M. de la Mennais. L'année 1838 sera également « habitée » par cette affaire désolante : la presse locale s'en mêlera et ajoutera de la confusion aux malentendus. Conclusion : souffrance, déception des partenaires locaux, et perplexité des inspecteurs et conseillers au conseil royal, en particulier M. Rendu, tous favorables au projet ; pour finir, Jean-Marie de la Mennais, meurtri et découragé, renonce à ce projet. D'autre part, Jean-Marie de la Mennais et les prêtres qui le soutiennent subiront des sanctions sacerdotales infligées par l'évêque, lui-même.

Dans ce contexte difficile, Jean-Marie de la Mennais assiste à l'essor de son école primaire supérieure de Dinan ; il est très occupé par l'envoi

des frères aux Antilles, et il est toujours peiné et préoccupé par l'affaire de son frère Féli.

Position de M. Querret pendant les tractations

Que ce soit au maire de Dinan – *courrier écrit en lien étroit avec Jean-Marie de la Mennais qui a guidé la main de son ami* - ou à l'évêque de Saint-Brieuc chez qui il sent une attitude équivoque, nous apprécions le sens de la mesure et la parfaite loyauté de M. Querret

M. Querret, suivant le conseil de son ami qui le guide dans les démarches administratives, se porte officiellement candidat pour diriger le collège de Dinan dont l'ouverture est désirée à la fois par Jean-Marie de la Mennais et M. le Maire. (30 juillet 1837, CG 3, Doc 42)

Puis, le 5 octobre, il répond à un courrier de Mgr de la Romagère qui lui fait part de son inquiétude. Dans sa réponse immédiate, M. Querret, avec respect et délicatesse, invite le prélat à croire à sa loyauté et surtout à celle de celui qui, étant son ami, n'en reste pas moins, respectueux envers la hiérarchie. (CG3 Appendice 43)

« *Monseigneur,*

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date d'hier et que je reçois à l'instant. L'affaire à laquelle elle est relative, Mgr, ne me concernant pas seul, je ne puis y répondre d'une manière positive qu'après en avoir conféré avec les autres personnes qu'elle intéresse. Mais ce que je puis vous assurer dès à présent, Mgr, c'est que personne ne forme plus que moi des vœux sincères pour la continuation d'une heureuse harmonie entre mon illustre ami et un prélat à qui ses vertus donnent tant de titres à la vénération générale. »

DERNIER COURRIER DE M. QUERRET À JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

M. Querret n'oublie pas son ami qui l'a tant de fois réconforté. À son tour, il lui adresse une belle lettre d'amitié en date du 27 novembre 1837, que nous citons en entier.

« Mon cher ami,

Je croyais que vous étiez parti pour Brest peu après m'avoir écrit, et cette raison m'a fait différer de vous répondre jusqu'à votre retour présumé à Ploërmel ; les sentiments que vous manifestez dans votre lettre sont admirables, et par conséquent tout à fait dignes de vous. Tous vos véritables amis sont enchantés de la conduite que vous avez tenue dans une circonstance si délicate et si difficile. J'ai bien envie de savoir si l'on a répondu à votre lettre et comment : un petit mot je vous prie à ce sujet ; ajoutez-y quelque chose sur le départ de vos petits frères, afin que dans l'occurrence je ne sois pas obligé de rester muet.

M. Mermet vint me voir jeudi dernier, il paraît que jusqu'à présent il n'y a rien de nouveau. De mon côté je puis vous dire aussi comme Salomon « nihil novum sub sole » ; dans tout cela, quand se dira le « fiat lux » ?²⁶

Lorsqu'il fut question de cette affaire, je me rappelle que vous me dites, le jour où vous croyiez tout conclu que ce serait encore une de nos plus belles journées quand même tout se déferait ; certes vous aviez bien raison car à mes yeux comme aux vôtres, un acte de foi pratique et de soumission cordiale est bien préférable à la satisfaction que procure la réussite de nos desseins. Je n'ai point lu l'écrit qui a motivé votre lettre ; mais plusieurs personnes m'en ont parlé. Au reste, mon cher ami, ce qu'il y a de consolant dans toutes les traverses que vous éprouvez c'est qu'en définitive elles tourneront à la gloire du bon Dieu qui vous donne la grâce pour les supporter, et à la vôtre puisque vous correspondez si bien à cette grâce.

Vous recevrez incessamment, si vous ne l'avez pas encore, un ballot de nos exercices sur l'arithmétique pratique ; car de ce côté je suis enfin hors de presse ! mais c'est pour m'y remettre d'un autre côté, car dès cette semaine nous commençons la 6^{ème} édition de l'arithmétique pratique à laquelle se rapportent les n^{os} des exercices ; au reste celle-ci, j'espère, ne nous tiendra pas longtemps, attendu que je ne ferai au texte que les changements qui me paraissent nécessités par les tournées des examinateurs dans vos écoles primaires.

Il y a bien longtemps que je désire écrire aux bons frères Bernardin et Hippolyte pour leur témoigner toute la satisfaction que m'a causée l'admission de notre candidat du 1^{er} degré. Des embarras sans nombre

²⁶ Citations bibliques : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil » (Qohelet 1, 9) et « que la lumière soit ! » (Genèse 1,3)

m'en ont empêché : annoncez-leur qu'ils recevront prochainement²⁷ une lettre de moi, et en attendant dites-leur de ma part tout ce que votre cœur vous dictera de plus affectueux.

Au revoir, mon cher ami ! Présentez à M. Ruault et au frère Ignace mes respectueux hommages ; tout à vous du fond du cœur ! » Querret

DERNIER COURRIER DE M. QUERRET AUX FRÈRES BERNARDIN ET HIPPOLYTE

« Mes très chers et très excellents frères,

J'ai reçu vos lettres dans leur temps et croyez bien que si je n'y ai pas répondu plus tôt ce n'était ni par oubli, ni par indifférence ; mais comment écrire quand on est sous presse et pressé comme je l'ai été pour nos questions ? Cela m'était impossible, et cependant il me tardait bien de vous exprimer combien je suis sensible à l'attachement que vous me témoignez et par combien d'affection je le reconnais de mon côté. Je ne puis vous dire de quelle joie me pénétra votre réception²⁸, mon bon frère Bernardin ; j'étais bien tranquille sur vos réponses pour les matières de votre enseignement ; mais je ne savais trop sur quel ton on vous aurait fait chanter et c'était là ce qui m'inquiétait le plus²⁹.

Je suis maintenant remis sous presse et nous touchons à la fin de l'impression de notre 6^{ème} édition : j'ai cru devoir y faire quelques légers changements à cause du mouvement donné à l'instruction primaire depuis quelque temps.

Je vous souhaite, mes bons et chers frères, avec autant de sincérité que vous me le souhaitez vous-mêmes, tout ce que l'on peut désirer de plus heureux à l'occasion de la nouvelle année. Présentez à M. Ruault et au frère Ignace mes respectueux et affectueux hommages avec mes vœux de bonne année. Je ne vous prie point d'exprimer à M. de la Mennais toute ma vénération et mon attachement pour lui ; il ne faut pas demander l'impossible. Tout à vous, mes bons et très chers frères ! Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur !

Querret. »

(6 janvier 1838, Archives des Frères 19.04.005))

²⁷ Cette lettre annoncée sera adressée effectivement le 6 janvier 1838

²⁸ Réception veut dire succès à l'examen

²⁹ Le frère Bernardin n'était pas doué pour la musique et ce handicap l'avait empêché, jusqu'à cette date, de se présenter au brevet du 1^{er} degré.

CHAPITRE 6

LE SILENCE DU MAÎTRE

FIN DE VIE ET ÉPILOGUE

LE MAÎTRE EST PARTI EN SILENCE : 9 DÉCEMBRE 1839

M. Querret s'est retiré définitivement à La Motte au Mont Fortin à Pleurtuit en 1833 pour se consacrer à sa famille nombreuse et à la formation des Frères de Ploërmel, au côté de son ami Jean-Marie de la Mennais.

Témoignage de son cousin-biographe

« M. Querret avait oublié ces persécutions récentes aussi bien que les anciennes, lorsque la mort est venue l'enlever à la science, à sa famille et à ses amis, au mois de décembre dernier.

[Nous connaissons mieux maintenant] les principaux événements de la vie de M. Querret et les services qu'il a rendus à la science et à l'instruction publique. Ils n'apprennent peut-être pas assez combien était grand son désintéressement et combien était remarquable sa charité. Sincèrement religieux, il aimait à montrer à ses élèves l'accord de la religion et des sciences ; du reste, sa croyance était d'autant plus respectable que, livré de bonne heure à lui-même, toutes ses convictions étaient l'œuvre de son esprit. Dans sa jeunesse, il avait, comme nous l'avons vu, étudié les philosophes de XVIII^e siècle, et en avait pesé et apprécié les doctrines : sa religion, dont il observait avec exactitude tous les préceptes, était donc l'œuvre d'une intelligence éclairée, consciencieuse et convaincue. Ces précieuses qualités avaient assuré à M. Querret de nombreuses et solides amitiés. Tous ceux qui l'ont connu ont gardé de lui le plus tendre et le plus affectueux souvenir. Lorsque, ces jours derniers, sa mort me fut connue et que la société académique, par l'organe de son président, m'eut chargé de la rédaction de cette notice, je m'adressai, pour obtenir les renseignements qui devaient la composer, à un des amis d'enfance de M. Querret, à un de ceux qui avaient suivi ses progrès avec une constante sollicitude. M.

Brignon de Léhen s'est empressé de me communiquer ses renseignements personnels et ceux de ses nombreux amis. M. l'abbé J.-M. de Lamennais, instruit par M. de Léhen du désir que j'avais manifesté, a eu la complaisance de se rendre de Ploërmel à Dinan, pour ajouter ses propres souvenirs sur les travaux et les faits de la vie de M. Querret. M. Godfroy, sous-préfet de Saint-Malo, ami intime de M. Querret depuis 40 ans, a aussi contribué avec empressement, à cette œuvre. Enfin, un de nos collègues, M. l'abbé Lechat, ami et collaborateur de M. Querret à Saint-Malo et à Nantes, m'a procuré des détails précieux sur le caractère de celui dans l'intimité duquel il avait vécu pendant plusieurs années ». (*La Vigie de l'Ouest*, mai 1840)

M. Querret s'est éteint à son domicile le 9 décembre 1839, suite à une attaque d'apoplexie. Voici comment Jean-Marie de la Mennais l'annonce à son entourage :

- au frère Étienne Marie Malenfant :

Mon très cher frère,

Vous ferez les prières et communions prescrites par la règle, pour le repos de l'âme des frères Donatien et Hyacinthe que nous avons eu le malheur de perdre depuis la retraite. - Priez aussi pour l'excellent M. Querret qui vient d'être enlevé par une attaque d'apoplexie foudroyante.

Je vous embrasse tendrement en N. S., mon cher enfant. L'ab. J. M. de la Mennais (14 décembre 1839, CG4 L2679)

- au recteur d'Académie de Rennes :

Monsieur le Recteur,

Dans ma dernière lettre, je vous parlais de M. Querret. Hélas ! le 9 de ce mois, une attaque d'apoplexie l'a foudroyé ! –Je le suis moi-même par un événement si inattendu et si funeste ! (15 décembre 1839, (CG4 L2680)

- au frère Polycarpe Ollivier, de Ploujean :

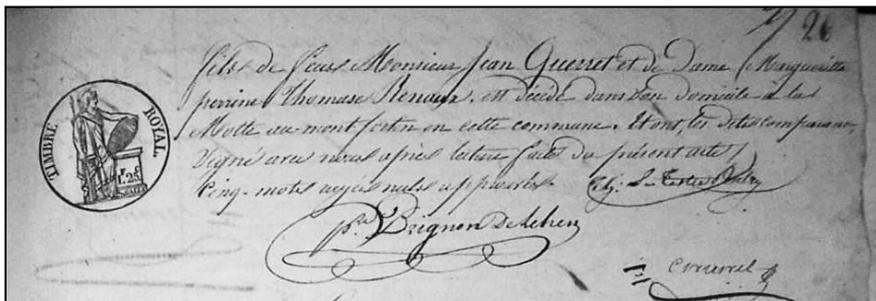
Mon très cher frère,

Vous aurez appris la mort de quatre de nos frères et celle de M. Querret : tant de morts à la fois nous avertissent de nous préparer sérieusement à la nôtre. Mes tendres respects à votre bon recteur. Je

vous embrasse bien cordialement en N.S. L'ab. J.M. de la Mennais. (30 janvier 1840, CG4 L2704)

Acte de décès de M. J. J. Querret

« L'an 1839, le 10 décembre aux 10 h du matin, par devant nous Louis Chapelle, maire de la commune de Pleurtuit, faisant fonction d'officier public de l'état civil de la commune de Pleurtuit, arrondissement de Saint-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, sont comparus Monsieur Pierre Marie Brignon de Léhen âgé de 56 ans, propriétaire demeurant à Plouër (Côtes du Nord), ami du défunt et Thomas Le Testu de Pondry, âgé de 24 ans, officier de santé, demeurant au bourg de Pleurtuit, aussi ami du défunt. Lesquels nous ont déclaré que le neuf de ce mois, aux sept heures du matin, *Monsieur Jean-Joseph Querret, âgé de 56 ans, né à Saint-Malo le 6 juillet 1783, profession de docteur ès sciences dans la Faculté de Paris, ancien professeur de maths à la faculté des sciences de Montpellier, membre de la société académique des sciences, belles lettres et arts de Nantes, ancien chef d'institution à Saint-Malo, ancien professeur de sciences physiques aux collèges royaux de Nantes et de Rennes, époux de Dame Virginie Macé,* fils de feus Monsieur Jean Querret et de Dame Marguerite Perrine Thomasse Renaud, est décédé dans son domicile de la Motte au Mont Fortin, en cette commune. Et ont, les dits comparants, signé avec moi après lecture faite du présent acte (*5 mots rayés*) Signatures. Brignon, de Léhen, Le Testu de Pondry ».



Témoignage dès l'annonce du décès

- Lettre de sympathie de M. DUFILHO, Recteur d'Académie à J.M. de la Mennais à l'occasion de la mort de M. Querret :

*Université de France
Académie de Rennes,
Rennes le 17 décembre 1839*

Monsieur le Supérieur général,

J'ai appris avec la plus vive émotion la mort si imprévue et si funeste de l'honorable M. Querret. La science fait en lui une grande perte ; mais à vous, Monsieur le Supérieur général, c'est un ami bien cher et à jamais regrettable qui vient de vous être enlevé. Je prends bien sincèrement part à toute votre affliction.

Recevez, je vous prie, Monsieur le Supérieur Général, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

*Le recteur de l'Académie
L. Dufilho*

*M. de la Mennais, sup^r g^{al} des frères de la Doctrine chrétienne,
Ploërmel. (AFIC 019.04.006)*

*

Le devenir de sa famille

M. Querret s'est retiré à La Motte au Mont Fortin en 1833 pour se consacrer à sa famille nombreuse qu'il a vu grandir. À son décès, l'aînée de ses filles avait 16 ans, et la dernière n'avait que 3 ans. Après son décès, la famille a résidé dans le manoir durant de longues années.

Son épouse Virginie Macé, décède le 25 juillet 1869, elle avait 69 ans. Sa sœur aînée, Mme Jeanne Perrine Querret, veuve Barbé Dutailly, vit à Pleurtuit ; elle y décèdera le 8 octobre 1860 à l'âge de 85 ans. Sa fille Jeanne Marie Barbé, née à Saint-Malo le 26 septembre 1800, habite La Motte jusqu'à son mariage avec Pierre Loquen en 1836, elle décèdera chez leur fille Pauline à Saint-Énogat en 1879 : elle avait 79 ans.

La famille habite la propriété de la Motte de 1824 à 1926

Adèle Marie Virginie Querret, née le 23 avril 1823 à Saint-Malo. Célibataire, elle décède le 12 avril 1870 à Plouër-sur-Rance où elle s'est installée dès 1856 : elle avait 47 ans.

Marie-Joséphine Reine Marguerite Querret, née le 7 mars 1825 à Pleurtuit. Célibataire, elle est recensée à La Motte en 1866, puis domiciliée à la Richardais. Elle décède le 29 mars 1889 à Plouër-sur-Rance : elle avait 64 ans.

Virginie Marie Claire Perrine Querret, née le 21 avril 1827 à Pleurtuit. Célibataire, elle décède le 4 avril 1889 à Plouër-sur-Rance où elle s'est installée avec sa sœur aînée dès 1856 : elle avait 62 ans.

Jeanne Marie Thomasse Querret, née à Pleurtuit le 26 mai 1830 à Pleurtuit. Elle se marie avec Louis Hingant, capitaine au long cours, le 23 mars 1859. Leur famille s'installe à la Motte. Le mari y décèdera le 27 mai 1889 à 64 ans, et elle-même le 26 mars 1900 à 70 ans. Ils auront six enfants : ,

- Louis, décédé à 29 ans le 22 mars 1889.
- Claire Céleste, née le 21 juillet 1861 à Pleurtuit. Elle épouse Constantin Gervy en 1882, sera recensée à la Motte jusqu'en 1926, puis au bourg de La Richardais en 1936.
- Jeanne Marie Joséphine, célibataire, décédée à la Motte le 13 décembre 1887 : elle avait 24 ans.
- Joseph Paul, décédé à 18 ans le 10 août 1885.
- Marie Joséphe Claire Emma, célibataire, décèdera à la Motte le 4 mars 1906 : elle avait 36 ans
- Adèle, décédée à la naissance le 15 octobre 1870.

Paul Marie Jean Baptiste Querret, né le 3 juillet 1833 à Pleurtuit, est devenu prêtre diocésain. D'après les registres diocésains, il entre au Grand Séminaire de Rennes en 1855. D'après l'Ordo du diocèse de Rennes, il est ordonné prêtre en 1864, il est répertorié vicaire de La Richardais après avoir été vicaire à Gaël et à Pleurtuit. C'est lui qui est venu en mairie déclarer le décès de sa nièce Jeanne-Marie Hingant en décembre 1887 et de son beau-frère Louis Hingant, le 27 mai 1889. Il décède au manoir familial le 10 octobre 1896.

Claire Adèle Marie Perrine Querret, née à Pleurtuit le 17 avril 1836. Célibataire, elle décèdera à La Motte en 1905.

Les **derniers bonheurs familiaux** de M. QUERRET, à partir de son retour définitif à Pleurtuit, outre de voir ses enfants grandir et s'épanouir, ont été :

- Le *mariage* de sa nièce Jeanne Marie avec Pierre Loquen, célébré à Pleurtuit, le 21 janvier 1836 : l'oncle Jean-Joseph Querret est témoin. Il était très attaché à sa nièce et il s'est chargé de son éducation au décès de son papa qu'elle a à peine connu.

- La *naissance* de sa petite nièce Pauline Loquen, fille de Jeanne Marie, le 21 mai 1839 : M. Jean-Joseph Querret était témoin à la présentation et déclaration en mairie de Saint-Énogat.

*

L'HISTOIRE « SE SOUVIENT » DE M. QUERRET

D'emblée, il convient ici de considérer que **l'Horloge Astronomique** de Ploërmel, construite par frère Bernardin de 1850 à 1855, est, en quelque sorte, un chef-d'œuvre à deux auteurs complices : frère Bernardin bien sûr, le pédagogue inventif et aussi M. Querret, le professeur qui l'a initié aux calculs complexes des mathématiques.

En dehors de notre Congrégation, plusieurs « mémoires » ont été publiés : ils concernent surtout M. Querret, puis avec lui son élève fr. Bernardin et l'action pédagogique des Frères.

1°- *La Vigie de l'Ouest*, journal de Saint-Malo et Saint-Servan dans sa livraison de mai 1840, en 4 articles successifs, a fait paraître la première biographie-hommage dont l'auteur Antonin Macé, est le cousin-germain de M. Querret.

2°- Une quinzaine d'années après, *les Nouvelles Annales des Mathématiques*, (1ère série, tome 14), publient en 1855 un triple hommage

- *une notice biographique de M. Querret*, par M. Cabaret, médecin ami de M. Querret : cette notice reprend largement les termes de la notice d'Antonin Macé.

- *une mention rédigée en 1854* par le P. Faton, jésuite : il rend hommage à M. Querret pour ses recherches savantes sur les Logarithmes, en complément de son « *Traité d'Arithmétique et théorique* », (pages 133-135)

– **une évocation de fr. Bernardin**, en page 154, dans un court article « *Questions relatives à l'épreuve pratique de la Licence ès Sciences Mathématiques* » : l'auteur cite M. Morin, membre de l'Institut des Frères, auteur d'une étude sur la mécanique rationnelle et pratique. En fait, il s'agit du « *Traité d'Arithmétique* » que frère Bernardin Morin a publié en 1845 et qui a été salué par les connaisseurs de l'époque :

- L'appréciation de M. Desnos, inventeur d'une nouvelle méthode de résolution des équations complexes : « *J'ai trouvé votre livre d'une clarté qui ne laisse rien à désirer... Aussi votre Traité d'arithmétique est-il, à mon avis, le meilleur que j'aie eu l'occasion de voir* ».

- L'appréciation du mathématicien Joseph Bertrand, professeur de Mathématiques Spéciales à Saint-Briec : « *Je viens de lire avec le plus grand intérêt votre Traité d'Arithmétique. J'ai trouvé que vous avez présenté d'une manière claire et élémentaire la construction des tables de logarithmes* ». L'année suivante, le même M. Bertrand, alors professeur à Paris, est venu à Ploërmel, solliciter l'appui de fr. Bernardin, pour un livre d'exercices de préparation au Concours des Grandes écoles de Paris. En acceptant la collaboration, fr. Bernardin, dans sa réponse en mai 1847 empreinte de modestie et d'humilité, fait l'éloge de son maître avec délicatesse : « *J'ai eu le bonheur, il est vrai, d'être initié à l'étude des Mathématiques par M. Querret, de si regrettable mémoire. Appelé ensuite à donner mes soins à nos jeunes Novices de Ploërmel, je fus encore assez heureux pour recevoir de temps en temps sa direction si éclairée ; mais hélas ! cet estimable savant a trop peu vécu pour la science, pour moi-même et pour ses nombreux amis ! trop tôt privé d'un guide si habile et si bienveillant pour moi ; réduit à mes faibles lumières et obligé, d'ailleurs, de donner beaucoup de temps aux autres, je n'ai pu pousser bien loin mes études mathématiques, ou pour mieux dire, j'ai à peine fait les premiers pas dans ce champ si vaste ; vous en jugerez, Monsieur, par ce modeste essai que mon Supérieur m'autorise bien volontiers à vous offrir.*

- Le témoignage de M. Sevoy, ancien élève de l'école Polytechnique : « *Ouvrage monumental. Je ne crains pas de le dire : les progrès accomplis depuis quelques années dans cette spécialité sont dus à la belle arithmétique dont le f. Bernardin a enrichi la science* ».

(Voir : *Un siècle de pédagogie* Rulon, Friot, page 157).

3°- Plus récemment, au Brésil, en 2003, Mme Cintia Morales Maria Beatrix Ambrosio, dans le cadre de ses études personnelles à la Faculté de l'Éducation Saint Louis de Jaboticabal (État de Sao Paulo, au sud-est du Brésil), a présenté, en langue portugaise, une « monographie » lors du Séminaire National de l'Histoire des Mathématiques qui s'est tenu à Rio de Janeiro ; le thème est : « *Histoire de l'Éducation des mathématiques au Brésil à travers les manuels depuis l'origine de l'enseignement au Brésil* ». Sans que l'on sache comment les documents étudiés et commentés lui sont parvenus, elle signale M. Querret, Jean-Marie de la Mennais, et frère Bernardin : l'auteure est impressionnée par la pertinence pédagogique des travaux entrepris, plus de 160 ans avant son étude, au sein de la Congrégation des Frères en matière de pédagogie, dans le domaine particulier des mathématiques.

(site internet : *Monografia Moral Historia Da a no Brasil* que l'on trouve en cliquant M. Querret, traité d'arithmétique théorique et pratique)

Remerciements et dédicaces

Pour cette étude, je tiens à remercier :

- les frères qui m'ont ouvert leur connaissance des Archives de la Congrégation. Je sais gré, en particulier, aux frères qui ont lu, corrigé et illustré cette étude ;

- les personnes délicates qui m'ont éclairé lors de mes visites aux Archives municipales de Saint-Malo, aux Archives départementales de Rennes et aux Archives diocésaines de Rennes et de Saint-Brieuc ;

- sans oublier *M. Didier Pizy* pour ses nombreuses recherches dans le domaine de la généalogie.

Je dédie ce travail de recherches historiques à plusieurs personnes :

- d'abord aux « frères » eux-mêmes, qui aiment de plus en plus s'ouvrir à la richesse de notre patrimoine éducatif et spirituel ;

- aux membres (frères et laïcs) de la Tutelle du Réseau mennaisien ;

- aux amis de l'Horloge astronomique qui découvriront ici toute une œuvre de transmission de très grande qualité ;

- à chacun des chefs d'établissements mennaisiens et leurs associés (animateurs, enseignants, personnels) qui, laïcs engagés et généreux, se reconnaîtront dans cette complicité éducative qui contribue, depuis les origines, à creuser un sillon éducatif « mennaisien » de très grande qualité.

À Ploërmel, le 19 octobre 2020.

Frère Arsène Pelmoine.

TABLE DES MATIÈRES

EN GUISE DE PRÉSENTATION (ET DE CONCLUSION ?)	1
CHAPITRE 1 - JEAN-JOSEPH QUERRET SON ENFANCE À SAINT-MALO AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION	4
<i>L'école de mathématique et d'hydrographie.....</i>	<i>6</i>
<i>Une adolescence d'activité intellectuelle laborieuse.....</i>	<i>7</i>
<i>Rencontres studieuses.....</i>	<i>8</i>
CHAPITRE 2 - JEAN-JOSEPH QUERRET LE JEUNE HOMME SE PRÉPARE	10
L'INSTITUTION DE SAINT-MALO : ÉTAT DES LIEUX JUSQU'EN 1812	10
<i>Qui sont les enseignants de cette Institution ?</i>	<i>11</i>
<i>Atmosphère de bonheur et climat de fraternité.....</i>	<i>12</i>
<i>La création de l'Université et ses conséquences pour le collège de Saint-Malo</i>	<i>14</i>
<i>Pour l'heure M. Querret est l'ami et le confident de Jean-Marie de la Mennais</i>	<i>15</i>
CHAPITRE 3 - JEAN-JOSEPH QUERRET CHEF D'INSTITUTION À SAINT-MALO (3 NOVEMBRE 1812 - 30 JUIN 1824).....	17
PRISE DE FONCTION À LA TÊTE DE L'INSTITUTION, 3 NOVEMBRE 1812.	17
<i>Règlement pour les professeurs laïcs du collège de Saint-Malo</i>	<i>18</i>
1812-1814 : UN COURRIER ABONDANT	19
<i>1812 : Temps d'épreuve pour Jean-Marie de la Mennais</i>	<i>19</i>
<i>1814 : Premiers courriers écrits de Saint-Brieuc.....</i>	<i>21</i>
<i>Conseils particuliers à l'abbé Langrez</i>	<i>22</i>
<i>Reprise des courriers « spirituels » entre les deux amis</i>	<i>24</i>
1815 : ANNÉE DE D'ÉPREUVE ET DE SOUCIS POUR JEAN-MARIE DE LA MENNAIS :.....	26
<i>Le décès de Mgr Caffarelli.....</i>	<i>26</i>
<i>Les Cent-Jours</i>	<i>27</i>
<i>Je désire ardemment que vous soyez un saint.....</i>	<i>29</i>
<i>Courriers de demande de service ponctuel.....</i>	<i>30</i>
<i>Inquiétude des enseignants de Saint-Malo : rien n'est plus comme avant !</i>	<i>30</i>
1818. LE SOUCI DE FORMATION SPIRITUELLE DES JEUNES DE L'INSTITUTION.....	31
1822-1823 : LES HEURES SOMBRES DU DOUTE.....	32
<i>Jean-Marie de la Mennais « prend soin ».....</i>	<i>34</i>
1824 : LES CONTACTS SE FINALISENT	34
ÉPILOGUE – LE MARIAGE DE M. QUERRET EN 1821	37
<i>Antonin Macé, le cousin-biographe.....</i>	<i>38</i>

CHAPITRE 4 - JEAN-JOSEPH QUERRET « DOCTEUR ÈS SCIENCES » (1825-1830).....39

1825- SÉJOUR PARISIEN POUR ÉTUDES.....	39
<i>Rencontre avec M. Cauchy.....</i>	41
<i>Le doctorat de M. Querret.....</i>	42
THÈSES DE M. QUERRET	45
AUTRES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES	50
1825- 1830. M. QUERRET, PROFESSEUR DE FACULTÉ.....	53
<i>À Montpellier</i>	53
<i>À Nantes, puis à Rennes.....</i>	54
1831-1833 : RETOUR À MONTPELLIER ET MALADIE	54
<i>1833-1835 : recours auprès du Ministre.....</i>	56
1831-1839 : VIE DE FAMILLE À PLEURTUIT ET ENSEIGNEMENT À DOMICILE.....	59

CHAPITRE 5 - JEAN-JOSEPH QUERRET PÉDAGOGUE AU SERVICE DE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS. 62

SA PASSION DE LA PÉDAGOGIE S'EST RÉVÉLÉE TRÈS TÔT	63
<i>Manuels scolaires composés pour les frères</i>	64
<i>L'enseignement à domicile.....</i>	68
<i>Un disciple éminent, le frère Bernardin</i>	71
TOUJOURS DISPONIBLE, M. QUERRET EST PRESSENTI POUR DINAN	73
DERNIER COURRIER DE M. QUERRET À JEAN-MARIE DE LA MENNAIS	76
DERNIER COURRIER DE M. QUERRET AUX FRÈRES BERNARDIN ET HIPPOLYTE	78

CHAPITRE 6 - LE SILENCE DU MAÎTRE FIN DE VIE ET ÉPILOGUE.....79

LE MAÎTRE EST PARTI EN SILENCE : 9 DÉCEMBRE 1839.....	79
<i>Témoignage de son cousin-biographe, Antonin Macé.....</i>	79
<i>Acte de décès de M. J. J. Querret</i>	81
<i>Témoignage dès l'annonce du décès.....</i>	82
<i>Le devenir de sa famille.....</i>	82
L'HISTOIRE « SE SOUVIENT » DE M. QUERRET	84
<i>Remerciements et dédicaces</i>	87